

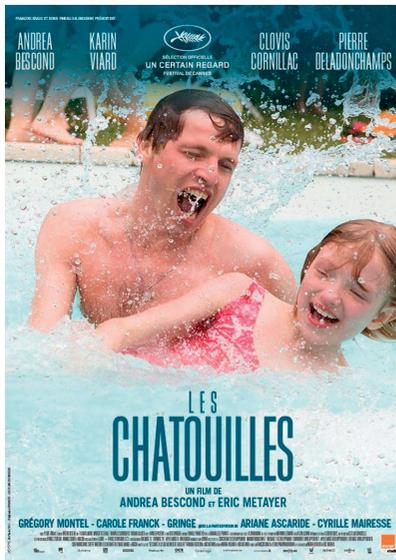
À BOIRE ET À MANGER : FESTIVAL CINÉMA DU MONDE DE SHERBROOKE

par Jean-Benoît Baron, Evelyne Papillon, Sylvain Vigier

LES CHATOUILLES
ANDRÉA BESCOND, ERIC MÉTAYER

LETO
KIRILL SEREBRENNIKOV

20-22 OMÉGA
THIERRY LOA



S'il y a un seul film qu'il fallait voir pendant le festival, c'était Les Chatouilles, d'Andréa Bescond et Eric Métayer. Ce drame français raconte l'histoire d'Odette, huit ans, victime d'agressions sexuelles de la part d'un pédophile et ami de la famille. Une fois adulte, elle se libérera peu à peu de ce drame intérieur par la danse contemporaine. Malgré le sujet lourd, ce film est parsemé d'humour, de tendresse et de fantaisie, ce qui en fait une œuvre complète. Ce récit est une démarche très personnelle. En effet, Andréa Bescond est allée puiser dans son propre et malheureux vécu d'enfance pour créer cette histoire, qui fut d'abord une pièce intitulée "Les Chatouilles ou la danse de la colère". Cette histoire met également en lumière la lourde tâche de devoir dénoncer et de devoir tout faire pour se faire entendre, mais surtout croire par la justice. Andréa Bescond et Eric Métayer ne prétendent pas changer les choses avec un seul film, mais ils tiennent d'abord à dénoncer, ce qui est déjà un premier pas. Le film a d'ailleurs gagné le prix Cercle d'or Meilleur long métrage de fiction.

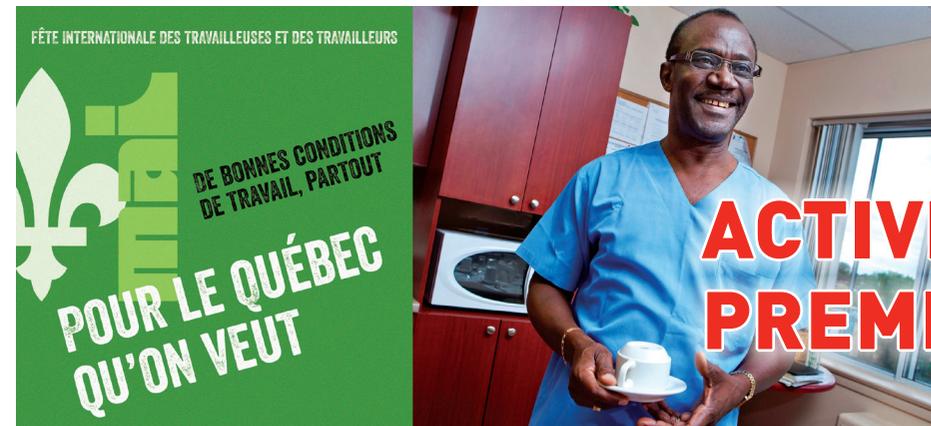
Leto, signifiant l'été, est un film russe s'inspirant de la vie de deux chanteurs rock, Viktor Tsoï et Mike Naumenko. Le tout est réalisé en noir et blanc, parfois même avec un semblant de gravure sur pellicule, pour un rendu à la manière d'un vidéoclip. C'est un film dans l'esprit de celui de Gainsbourg (vie héroïque) ou de Across the Universe, où la musique prend toute la place. D'ailleurs, le film a eu six nominations à Cannes en 2018 et a décroché le prix de la meilleure musique à Cannes Soundtrack. Le réalisateur voulait démontrer la liberté de création qui régnait encore selon lui dans les années 1980. On notera la beauté des images et surtout la trame sonore faite de classiques américains et de chansons russes, tantôt mélancoliques, tantôt humoristiques, toujours poétiques. Quant au réalisateur, Kirill Serebrennikov, ouvertement gai dans la Russie actuelle, il est par le fait même régulièrement arrêté. Présentement, il travaille à un projet sur Tchaïkovski, en ne cachant pas que le compositeur était lui-même gai.

L'Anthropocène (l'Ère de l'Homme), cette nouvelle ère géologique due à l'impact de nos activités humaines sur l'état géologique et biologique de la Terre a fait l'objet de deux films documentaires lors du FCMS. Notre coup de cœur revient sans hésiter à 20-22 Oméga de Thierry Loa. Ce film expérimental construit sur un montage d'images sans dialogues à la manière du « cinéma pur » des années 1920 propose une vision sensible d'un monde où l'humain crée, produit, se déplace, vit en interaction, mais où la nature a pris une place secondaire voire factice. La trame sonore alliant des chants de gorges Inuits, des chœurs, des orgues sert de véhicule à ce voyage dans notre modernité urbaine. Personnellement nous n'avons pas apprécié la musique, ressentie comme agressive, cassant le rythme des images et rendant ainsi la narration visuelle distante. Cependant, le débat qui a suivi la projection en présence du réalisateur a montré que de nombreuses personnes avaient apprécié la musique. Thierry Loa nous offre une œuvre riche de références, immersive et réflexive. Un film à la hauteur de l'enjeu de l'Anthropocène.

ENTRÉE LIBRE

JOURNAL COMMUNAUTAIRE DE SHERBROOKE

GRATUIT Avril 2019 // Vol. 34 // N° 3 // 216^e parution



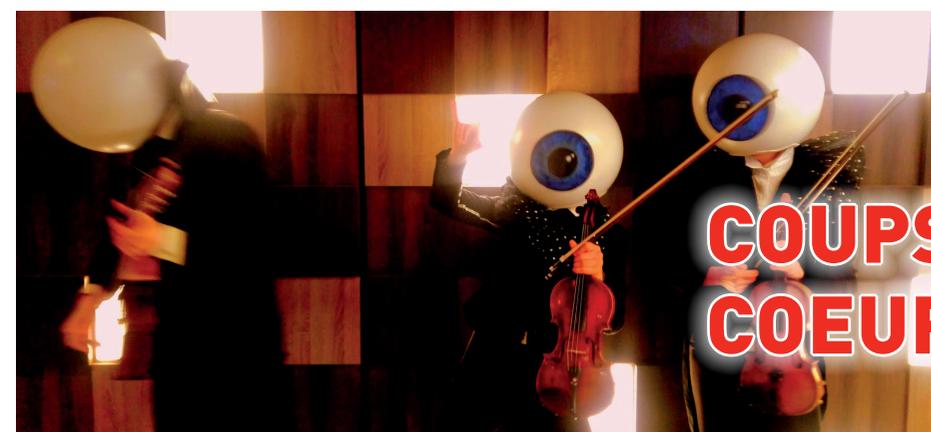
ACTIVITÉS DU PREMIER MAI

Pages 1 et 4



LETTRE OUVERTE AU RECTEUR

Page 6



COUPS DU COEUR FCMS

Page 12

CECI EST BEL ET BIEN UN CRUCIFIX

Collectif Entrée Libre — Sylvain Vigier

On aurait pu croire qu'un poisson nageait dans la salle lors du conseil municipal du 1^{er} avril dernier, mais non. Fi des blagues potaches usuelles à ce jour, c'est le gros éléphant du crucifix de la salle du conseil qui s'invitait précipitamment à l'ordre du jour déjà bien fourni de la séance. Pour un enjeu aussi symbolique et clivant, la ville aurait fait honneur à ses citoyens et citoyennes de les prévenir quelques jours à l'avance, et plusieurs membres du conseil ont souligné cette précipitation. Visiblement, la partie majoritaire du conseil en faveur du maintien à sa place du crucifix souhaitait régler cette question rapidement comme pour s'en débarrasser et retourner aux affaires courantes. Cet empressement à statuer dissimulait mal le malaise de nombreux conseillers et conseillères à s'exprimer sur cette question pourtant fondamentale dans un État laïque.

L'argument principal des membres du conseil en faveur du maintien du crucifix dans la salle du conseil est que sa présence est liée à l'histoire du Québec et de Sherbrooke. Il est impossible de nier l'histoire chrétienne du Québec, et les rôles forts et ambigus qu'a joués l'Église catholique dans la construction sociale et politique du Québec. Cependant, l'histoire chrétienne n'est pas exclusive au Québec et beaucoup de pays avec ce passé fort se sont affranchis des crucifix dans leurs lieux de pouvoirs. Un autre argument avancé pour le maintien du crucifix à sa place est qu'il est une œuvre d'art et qu'à ce titre il bénéficie d'une certaine protection pour ne pas tomber dans le révisionnisme qu'ont connu certaines dictatures.

Ces deux arguments de l'histoire et de l'art semblent découler en première analyse du « gros bon sens ». En première analyse seulement. Parce que si les qualités artistiques du crucifix peuvent être indéniables, quoiqu'elles ne sautent pas à nos yeux profanes depuis les bancs du public de la salle du conseil, le crucifix n'est pas un objet quelconque ni une « œuvre » comme un tableau représentant un saint ou même une croix. Il s'agit d'un objet de culte, symbole de l'Église catholique romaine. En sa présence, un fidèle du culte est sensé s'agenouiller ou se signer. Installer un crucifix dans un lieu c'est rappeler la présence de Dieu et placer ce lieu sous ses hospices. Et ce, même si le crucifix était réalisé par Michel-Ange ou Salvador Dali. Tel le tableau de René Magritte « Ceci n'est pas une pipe » où une pipe est peinte sur la toile pour pointer du doigt la question de la représentation, le crucifix présent dans la salle du conseil est un objet religieux et ne représente pas une œuvre d'art, quelle que soit sa qualité artistique.

L'histoire du crucifix présent dans la salle du conseil municipal de Sherbrooke est en fait relativement récente. Il a été offert à la ville en 1994 par Mgr Jean-Marie Fortier, archevêque de Sherbrooke de 1968 à 1996. Cela fait peu dans l'histoire de la ville dont on estime la fondation en 1802, sans compter la présence autochtone antérieure. Une séparation de l'Église et de l'État s'est opérée au Canada dès 1840 lors de l'Acte d'Union des deux Canadas, et la liberté de culte y était reconnue dès 1763. Lorsque l'on invoque l'Histoire, il est souvent possible d'y trouver ce que l'on souhaite, ce qui en fait un argument un peu court pour justifier la présence d'un signe religieux clairement identifié dans le lieu de délibération et d'expression publique des affaires municipales.

Maintenant, imaginons que pour célébrer l'anniversaire du don du crucifix par Mgr Fortier, l'imam de la mosquée de Sherbrooke offre à la ville la première sourate du Coran calligraphiée, enluminée et encadrée. Est-ce que le conseil municipal aurait la même réaction quant aux qualités artistiques de la calligraphie? Ce geste historique porté par un représentant d'une communauté religieuse justifierait-il de l'accrocher dans la salle du conseil? On ne refuse pas un cadeau! Et le crucifix pourrait tenir compagnie à la sourate dans les salons d'expositions de l'Hôtel de Ville.

POURQUOI SOULIGNER LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS ET DES TRAVAILLEUSES?

Guillaume Manningham, Solidarité populaire Estrie

PARADOXALEMENT, L'HISTOIRE DE LA LUTTE À L'ORIGINE DU 1ER MAI EST NORD-AMÉRICAINE DANS LE SEUL CONTINENT AU MONDE OÙ C'EST PLUTÔT LA FÊTE DU TRAVAIL EN SEPTEMBRE QUI EST SOULIGNÉE ET FÉRIÉE, SANS AVOIR DU TOUT LA MÊME SIGNIFICATION. IL S'AGISSAIT D'UNE TENTATIVE, RÉUSSIE, DES ÉLITES PATRONALES ET POLITIQUES DE DONNER CONGÉ À LA MAIN-D'ŒUVRE LE PREMIER LUNDI DE SEPTEMBRE. ON OUBLIE QUE C'ÉTAIT POUR CALMER LA GROGNE SUITE À UNE GRÈVE DES CHEMINOTS RÉPRIMÉE DUREMENT PAR L'ARMÉE À CHICAGO EN 1894 CAUSANT LA MORT DE 13 GRÉVISTES.

L'histoire du 1er mai est aussi liée à la ville de Chicago qui représente une forte concentration ouvrière. Le 1er mai 1886 est lancé un mouvement de grève générale qui est le point culminant d'une longue lutte revendicative pour obtenir la journée de 8 heures de travail. Le 3 mai, la police ouvre le feu suite à des affrontements entre grévistes et briseurs de grève et deux travailleurs sont tués. Le lendemain, une manifestation est convoquée au Square Haymarket par des militants ouvriers anarchistes et une bombe explose près des rangs policiers et s'ensuivent des morts des deux côtés dans des affrontements.

Bien qu'on n'ait jamais pu identifier les auteurs de l'attentat, les autorités en profitent pour accuser huit militants anarchistes connus. Le procès sera bâclé et trois seront condamnés à perpétuité et cinq seront condamnés à être pendus. Ils seront connus sous le nom des martyrs de Haymarket. C'est en leur mémoire ainsi que pour encourager la lutte pour la réduction du temps de travail à huit heures par jour que fût adoptée en 1889 par la IIe Internationale socialiste à Paris la motion visant à tenir une journée de manifestation le 1er mai dans plusieurs pays à partir de 1890.

C'est en France en 1919 que le 1er mai devient pour la première fois une journée fériée. L'année suivante, la Russie issue de la révolution fait de même comme plusieurs pays par la suite tels que l'Italie, l'Allemagne et Cuba après la révolution de 1959.

Au Québec, c'est en 1906 qu'a lieu la première manifestation du 1er mai. Elle est organisée par des ouvriers et des ouvrières socialistes et anarchistes. Plusieurs sont de religion juive et d'origine est-européenne une coalition se forme avec leurs camarades francophones (dont le plus connu est Albert St-Martin) et anglophones. Cette tradition perdura jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale avec beaucoup de répression et d'hos-

tilité non seulement du patronat anglo-saxon, mais aussi des secteurs nationalistes conservateurs catholiques.

Il faudra patienter jusqu'en 1972 pour que le 1er mai soit souligné de nouveau dans les rues par les syndicats qui sont alors impliqués dans plusieurs conflits de travail. Depuis ce temps, avec une participation et une intensité variable, se tiennent des manifestations et des rassemblements tous les 1^{er} mai au Québec. À Sherbrooke, la tradition existe depuis 1982 et c'est le travail intersyndical et populaire autour de campagnes et d'actions communes qui mènera à la mise sur pied permanente de Solidarité populaire Estrie quelques années plus tard.

La fête du Travail contient donc une histoire de lutte, mais ce n'est pas le mouvement ouvrier qui l'a initiée et qui a porté sa mémoire comme c'est le cas pour le 1er mai. De plus, célébrer les luttes des travailleurs et des travailleuses ne signifie pas la même chose que de célébrer le travail.

Le 1^{er} mai souligne ces personnes qui travaillent la terre, les machines ou qui offrent des services qui font fonctionner la société. Trop souvent dans l'ombre, leurs activités enrichissent une minorité possédante qui les emploie. Le 1er mai souligne donc nos luttes pour améliorer les conditions de travail et plus largement les conditions de vie du plus grand nombre, et ce, aujourd'hui comme hier, ici comme ailleurs. (pour une autre citation encadrée, suggestion)

C'est pourquoi il est primordial pour l'ensemble des travailleurs et des travailleuses de tous les secteurs de participer aux activités du 1er mai et de mettre de l'avant nos revendications : des services publics gratuits, accessibles et de qualité, des bons emplois liés à une économie durable, des conditions de travail décentes et sécuritaires, l'assurance-médicaments publique et universelle et la lutte aux paradis fiscaux.

C'est également l'ensemble de la classe ouvrière qui est défendue le 1er mai incluant les personnes au chômage, à la retraite et qui vivent différentes oppressions comme le sexisme, le racisme ou l'homophobie qui sont conviées à défendre leurs droits pour qu'ensemble, nous soyons unis contre l'exploitation, les inégalités et l'injustice. Pour un Québec qu'on veut, en santé, éduqué, digne et égalitaire!

Rassemblement à Sherbrooke le mercredi 1^{er} mai à compter de 16 h 30. Animation, souper offert gratuitement et musique seront au rendez-vous. Suivez les mises à jour sur la page Facebook de Solidarité populaire Estrie. Pour des informations sur la thématique nationale et des affiches : www.ftq.qc.ca/1er-mai-2019/.



PERSONNES ÂÎNÉES DÉRACINÉES

Michèle Provencher et Isabelle Guérard, AQDR Sherbrooke

AU QUÉBEC, DEPUIS 2014, AU MOINS 450 RÉSIDENCES PRIVÉES POUR ÂÎNÉS ONT FERMÉ LEURS PORTES, PAR MANQUE DE RESSOURCES POUR MAINTENIR LEURS SERVICES. ET ON NE PARLE PAS DES GRANDES BANNIÈRES, RÉSIDENCES SOLEIL ET COMPAGNIE. NOUS PARLONS ICI SURTOUT DE PETITES À MOYENNES RÉSIDENCES, PRINCIPALEMENT EN MILIEU RURAL, QUI SONT PARFOIS LE SEUL LIEU D'HÉBERGEMENT POSSIBLE POUR LES PERSONNES ÂÎNÉES LORSQU'ELLES NE PEUVENT PLUS RESTER CHEZ ELLES.

Lorsqu'une résidence ferme, cela équivaut au déracinement de dizaines de personnes de leur communauté. En Estrie, nous avons assisté depuis deux ans à trois fermetures au moins : Sawyerville, Asbestos, la 13^e Nord... Et 50 autres fermetures sont à prévoir en Estrie seulement selon le Regroupement québécois des résidences pour aînés (RQRA).

Dans plusieurs cas, les propriétaires ne donnent pas beaucoup de marge de manœuvre aux résidents qui doivent être relocalisés : certaines résidences ont fermé à une semaine d'avis seulement, sans dédommager aucunement les personnes touchées. Je vais vous raconter une histoire qui nous est parvenue à l'AQDR Sherbrooke et qui nous a menés à créer une pétition pour le respect des droits des personnes aînées en résidence privée.

M^{me} Bélanger (nom fictif) habite une résidence privée dans l'Est de Sherbrooke depuis huit années. Un beau jour d'été 2018, les propriétaires annoncent qu'ils doivent fermer faute de ressources suffisantes. Les locataires résidents ont une semaine pour déménager. Leur chèque pour le mois en cours

a déjà été encaissé par les propriétaires. M^{me} Bélanger est relocalisée quelques jours plus tard dans une résidence en dehors de Sherbrooke. Elle doit payer à nouveau un loyer pour le mois en cours. À cela s'ajoutent les frais de déménagement, l'achat de meubles, les frais de rebranchement du téléphone, les demandes de transfert de dossiers pour les services sociaux et de santé vu son handicap, et surtout, surtout, plusieurs semaines d'angoisse, de stress et même d'atteinte à la dignité.

Sa fille, qui l'accompagne dans tout ce processus, tente au nom de sa mère d'envoyer une mise en demeure aux propriétaires. Sa lettre recommandée lui est retournée. Elle fait donc appel à la Régie du logement, l'instance étant censée protéger les locataires. Celle-ci ne peut l'aider, car les propriétaires ne peuvent être retracés. Dans ce contexte, la fille de M^{me} Bélanger a entrepris de faire changer les choses pour que ces situations n'arrivent plus. Elle a initié une pétition papier qui a récolté près de 1 500 signatures principalement en Estrie. Maintenant, avec l'aide de l'AQDR, elle tente de récolter au moins le double avec la pétition en ligne sur le site de l'Assemblée

nationale.

Les demandes au gouvernement sont très claires : le délai d'avis de six mois doit être respecté lorsqu'une résidence cesse volontairement ses activités; les frais de loyer et de déménagement doivent être remboursés comme prévu par la loi; une réforme de la Régie du logement doit être faite pour qu'elle représente adéquatement les personnes aînées; enfin, le gouvernement doit soutenir financièrement les petites résidences pour qu'elles maintiennent leurs services et il doit trouver des solutions à la pénurie de main-d'œuvre.

Un peu moins d'un an après le déménagement forcé de M^{me} Bélanger, son état de santé physique et cognitif s'est détérioré. Sa fille souhaite que le sort des aînés partout au Québec s'améliore et que le gouvernement entreprenne de réelles actions pour assurer la dignité des personnes les plus vulnérables.

Nous espérons que ce souhait fasse écho au vôtre et que vous nous aidiez à faire pression sur le gouvernement en signant et en partageant la pétition sur le site de l'Assemblée nationale.

DEVIENS COLLABO !



Entrée Libre est toujours à la recherche de collaborateurs pour écrire, dessiner, photographier ou tout simplement s'impliquer bénévolement dans la production du journal. Si votre plume s'impatiente de dénoncer ou de déconner, joignez-vous à l'équipe !

Courriel : journal@entreelibre.info

Site web : www.entreelibre.info

Facebook : Journal Entrée Libre

ABONNEMENT

Édition électronique

Il est possible de s'abonner gratuitement, et ce, en tout temps, à la version numérique du journal. Au lancement de chaque nouvelle parution (en moyenne huit par année), vous recevrez un bulletin par courriel pour vous en informer. Vous serez également informé de certains événements spéciaux : la tenue d'une assemblée générale, le lancement d'une campagne de sociofinancement, etc. L'inscription au bulletin web est gratuite.

www.entreelibre.info/sabonner

Édition papier

Le journal Entrée Libre souhaite vous compter parmi ses abonnés. En vous abonnant, vous vous assurez de recevoir le journal directement dans votre boîte à lettres, tout en appuyant concrètement un journal local et en prenant position pour la presse indépendante. Un abonnement annuel comprend huit parutions. L'abonnement est de 30 \$ pour les individus et de 50 \$ pour les organisations.

Pour effectuer votre paiement, vous pouvez procéder soit en ligne via PayPal (lequel accepte les cartes de crédit sans nécessiter l'adhésion à PayPal), soit par chèque.

Pour accéder à PayPal, allez sur cette page :

www.entreelibre.info/sabonner

Pour payer par chèque, écrivez à :

Merci de votre soutien!

COLLECTIF ENTRÉE LIBRE

PROCHAINE PARUTION

Vous avez envie d'exposer une problématique vous interpellant particulièrement? Les pages d'Entrée Libre vous sont grandes ouvertes! On apprécie particulièrement le contenu en lien avec notre grande communauté sherbrookoise.

Date de tombée des articles : 28 mai 2019 | Date de distribution : 13 juin 2019

Envoyez vos créations à journal@entreelibre.info.

ENTRÉE LIBRE

9-900, rue de l'Ancienne-Carrière
Sherbrooke (Québec) J1H 0G1

Tél. 819 542-1632
www.entreelibre.info
journal@entreelibre.info
TIRAGE : 10 000

Collectif Entrée Libre

Alexandre Demers, Annie Ouellet,
Evelyne Papillon, Jean-Benoît Baron,
Jean-Philippe Morin, Sylvain Bérubé,
Sylvain Vigier

Collaboration

Daniel E. Gendron, Dominique Vigneux-Parent, Gabriel Martin, Guillaume Manningham, Hubert Richard, Isabelle Guérard, Karen Poulain, Karine Lepage, Manon Brunelle, Marie-Danielle Larocque, Michèle Provencher, Pierre Jasmin, Sarah Beaudoin, William Champigny-Fortier

Correction et révision

Erwan Guéguéniat, Evelyne Papillon

Mise en page Sylvain Bérubé

Éditeur La Voix Ferrée

Impression Hebdo Litho

Graphisme de la maquette :

Studio Stage 2010

Poste publication Enrg. 7082

Dépôt légal 1^{er} trimestre 2019

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

Territoire de distribution gratuite délimité par

les rues Queen au nord, Saint-Joseph au sud,

Le Phare à l'ouest et par la rivière St-François.



Théâtre du Double signe

Le 10 juin à 19 h, 81 passionnés de théâtre fouleront les planches du Théâtre Léonard-St-Laurent pour partager le plaisir qu'ils ont eu à apprendre les rouages du théâtre. Ils troqueront leur habit du quotidien pour se transformer en personnages des plus colorés! Les sept groupes des ateliers-théâtre présenteront successivement quatre représentations de leur pièce. Comédie pure, comédie dramatique, bouffonne ou acide, il y en a pour tous les goûts!

Par ailleurs, le Théâtre du Double signe et Le Petit Théâtre de Sherbrooke présentent un talk-show théâtral avec des créateurs d'ici et d'ailleurs! On jaserait théâtre : ses impulsions, ses anecdotes, ses défis et ses plaisirs!

819 565-5536 | doublesigne.ca

Récupex

La famille Récupex est enchantée de vous inviter à sa 23^e édition de L'Estrie met ses culottes! Cet événement est le moment de l'année pour faire vos dons de vêtements. Votre geste permettra de soutenir les causes de l'insertion professionnelle et de l'environnement. Une action toute simple ayant une grande portée pour la communauté! Ça se passe à l'école Mitchell-Montcalm, le samedi 11 mai, de 8 h 30 à 15 h 30.

Foire des coopératives de l'Estrie

Quelle que soit ta passion, coopérer c'est gagnant! Le samedi 4 mai, au sous-sol de la Cathédrale St-Michel la CDRQ s'allie à la Coop d'habitation La Rive Gauche et la Fédération des coopératives d'habitation de l'Estrie pour la tenue d'un événement intercoopératif.

[13 h 30 à 17 h] Dans l'après-midi se déroulera un Salon coop, avec kiosques et conférence, pour faire connaître les produits et services des coopératives et mutuelles auprès du public. Entrée gratuite!

[18 h à 23 h] L'événement se poursuivra par un souper-bénéfice au profit du projet d'agrandissement de la Coop d'habitation La Grande vie, pour des services aux aînés semi-autonomes. Billets à 20 \$ (enfants de moins de 14 ans : 10 \$) en vente à la FCHE, 819 566-6303 #38 ou 548, rue Dufferin.

Défi apprenti génie

Avis aux curieux et curieuses qui ont envie d'expérimenter la science en s'amusant! Le vendredi 10 mai, venez assister à la

finale régionale du Défi apprenti génie et regardez des jeunes de 6 à 12 ans relever un défi technologique. C'est également l'occasion de découvrir les projets scientifiques d'Expo-sciences Hydro-Québec d'élèves du primaire. Qui sait, vous en apprendrez peut-être un peu plus sur des sujets surprenants!

Service d'aide aux Néo-Canadiens

Le SANC actualise sa mission et son intervention en Estrie par le biais de son événement annuel, le Buffet interculturel, qui se tiendra le 4 mai prochain, au CAP du Cégep de Sherbrooke, à compter de 18 h 15. Le SANC est un acteur indispensable dans l'intégration en emploi des travailleurs immigrants en Estrie. Jusqu'à présent, l'offre du SANC auprès des entreprises a pu être bénéficiée par plus d'une dizaine d'entreprises estriennes et plus de 250 employés. Le Buffet interculturel est une opportunité unique et annuelle en Estrie pour mettre en évidence la richesse de 28 pays dont les cultures se côtoient dans notre région. 65 \$ par personne, taxes incluses.

819 566-5373 | sanc-sherbrooke.ca

Secours-Amitié Estrie

Le mardi 7 mai de 19 h à 21 h, dans le cadre de la semaine nationale de la santé mentale 2019, Secours-Amitié Estrie offre gratuitement la conférence « Introduction à l'écoute active ». Venez découvrir les savoir-être essentiels à une relation d'écoute, les techniques qui facilitent l'écoute active ainsi que les bienfaits que peuvent procurer cette écoute. Pour inscription : 819 823-5400

Festival du texte court de Sherbrooke

Du 23 au 26 mai, le festival du texte court ramène la parole (poétique, performée, contée) au cœur de l'espace public et dans le quotidien des gens. Il rassemble des artistes professionnels de partout au Québec — en réservant une place de choix aux créateurs de la région — et ouvre à tous des espaces de prise de parole, dans le cadre de micros libres. Un événement où les genres, les formes et les styles littéraires se côtoient.

Diabète Estrie

Conférence « La santé bucco-dentaire et le diabète ». Une alimentation sucrée, le manque d'hygiène buccodentaire, certains médicaments et même certaines conditions médicales comme le diabète peuvent entraîner des

problèmes à la bouche et aux dents. mercredi 1^{er} mai à 19 h, par Diane Duval, h. d. au Parc André-Viger, dans l'édifice Jean-Byrns, salle 102 au 3275, rue Richard à Sherbrooke. Gratuit pour le membre et son accompagnateur et 10 \$ pour les non-membres.

Conférence « Votre audition, notre priorité ». Existe-t-il un lien entre le diabète et la perte auditive? C'est à cette question que tentera de répondre Bruno Tanguay, audioprothésiste exerçant au sein des cliniques Lobe. Mercredi 15 mai à 13 h 30, chez Sercovie, dans la salle Meubles Bureau & Bureau au 300, rue du Conseil à Sherbrooke. Gratuit pour le membre et son accompagnateur et 10 \$ pour les non-membres.

Réservez votre place au 819 823-8558 ou à info@diabete-estrie.ca.

Atelier d'écriture avec Guylaine Cliche

L'écriture sensorielle, c'est avant tout une façon d'accéder à notre univers intime par ce qui nous rattache le plus concrètement à la vie : nos sens. Puissant moyen d'entrer en relation avec soi, elle

permet de toucher, révéler, apaiser et même transformer le ressenti lié à notre vécu. L'atelier aura lieu le vendredi 19 avril, de 9 h à 16 h, à la FourmiliAire (94, rue Wellington Nord) au coût de 75 \$. Pour inscription : 819 577-5492.

Zumbathon au profit de l'Escale de l'Estrie

Personne ne peut être indifférent à la problématique de la violence conjugale et de ses impacts. Que l'on soit impliqué-e directement par celle-ci ou par le biais de nos proches ou de nos amis-es, tous, nous devons reconnaître que nous avons le pouvoir de changer les choses si ce n'est qu'en parlant, si ce n'est qu'en brisant le silence.

L'activité a lieu le samedi 25 mai de 9 h à 12 h à la salle Bernard Bonneau de l'école Montcalm (2050-B, boul. de Portland) au coût de 15 \$ (10 \$ en prévente).

819 569-3611 | escaleestrie.com

Club Macintosh de l'Estrie

Réunions mensuelles : 13 mai et 10 juin à 19 h 30. Présentations sur les ordinateurs Macintosh,

iPhone et iPad, première visite gratuite. À la bibliothèque Eva-Sénécal, salle 3.

Lundis Mac-Échange : 29 avril et 27 mai de 19 h 30 à 22 h. Ateliers gratuits de discussion et de dépannage Mac, iPad, etc. À la bibliothèque Eva-Sénécal, salle 3.

819 569-0379 | cme.qc.ca

Maison Aube-Lumière

La Friperie-Boutique de la Maison Aube-Lumière ouvre ses portes le mercredi 24 avril à la Place des Congrès, près de l'hôtel Delta, local 132. Grande sélection de vêtements pour femmes, soigneusement nettoyés et repassés. Vêtements griffés, chaussures, accessoires et sacs à main, tout pour l'été à une fraction du prix. Pour le plaisir de magasiner tout en appuyant une bonne cause! Ouvert du mercredi au samedi, jusqu'au 25 mai.

DÉFENSE COLLECTIVE DES DROITS

PREMIER BUDGET LEGAULT... LES MÉNAGES-LOCATAIRES ESPÈRENT

Association des locataires

INTERPELLÉ LORS DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE, LE PREMIER MINISTRE LEGAULT S'ÉTAIT ENGAGÉ À RÉALISER 14 000 LOGEMENTS SOCIAUX DEVANT UNE CENTAINE DE MARCHEURS ET MARCHEUSES QUI PARCOURAIENT 550 KILOMÈTRES SOIT D'OTTAWA À QUÉBEC POUR LA RECONNAISSANCE DU DROIT AU LOGEMENT.

Les marcheurs et marcheuses parlaient au nom des ménages-locataires qui défraient plus de 30 % de leur revenu pour se loger dont des milliers paient plus de 50 % de leur revenu pour se loger. Des milliers de ménages-locataires vivent dans des logements trop petits, insalubres ou encore à la rue. Les marcheurs et les marcheuses demandaient au gouvernement caquiste la réalisation de 50 000 logements sociaux sur 5 ans.

Au-delà des chiffres, le haut taux d'effort consenti au logement met en péril l'ensemble des besoins essentiels tels que se nourrir, se vêtir et/ou se médicamenter. Au moindre pépin financier, c'est la rue qui les attend. En tant que société il est inacceptable que des ménages-locataires n'aient

pas accès à un logement décent à un coût accessible.

Tous les gouvernements qui se sont succédé ont eu le même discours soit l'importance de maintenir le plus longtemps possible les personnes âgées dans leur milieu naturel. Comment vivre dans son logement le plus longtemps possible quand on consacre plus de 50 % de ses revenus pour se loger. Sachant qu'une majorité de personnes âgées consomment des médicaments qui ne sont pas tous couverts par l'assurance-maladie, que pour se déplacer pour aller faire leur épicerie ou pour des visites chez le médecin elles doivent déboursier des coûts de transport et que pour leur santé, elles doivent se nourrir convenablement, la question-piège : où doit-on couper? C'est le lot de

400 ménages-locataires âgés de 75 ans et plus à Sherbrooke qui doivent sacrifier un de leurs besoins essentiels pour payer leur logement.

Au Québec, plus de 488 000 ménages-locataires consacrent plus de 30 % de leur revenu pour se loger dont 277 000 paient plus de 50 % pour se loger. Le gouvernement Legault doit minimalement respecter ses promesses électorales de réaliser 14 000 logements sociaux, mais s'il veut répondre aux besoins impérieux en logement, la CAQ doit s'engager à réaliser 50 000 logements sociaux sur 5 ans pour les 5 prochaines années.

DE TRAVAILLEUSES À CHÔMEUSES, MÊME INJUSTICE, MÊME COMBAT

Guillaume Manningham, Solidarité populaire Estrie

ENTREVUE DE GUILLAUME MANNINGHAM DE SOLIDARITÉ POPULAIRE ESTRIE AVEC DENIS POU-DRIER DU MOUVEMENT DES CHÔMEURS ET CHÔMEUSES DE L'ESTRIE (MCCE) À PROPOS DE LA CAMPAGNE « DE TRAVAILLEUSES À CHÔMEUSES, MÊME INJUSTICE, MÊME COMBAT ».

1) J'aimerais savoir les raisons pour lesquelles le MCCE et le Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi (MASSE), dont vous faites partie, utilise le terme assurance-chômage plutôt qu'assurance-emploi?

Nous utilisons le terme assurance-chômage pour exprimer notre opposition aux fondements idéologiques du régime actuel. Une assurance-chômage protège contre le risque de chômage, ce n'est pas un système de régulation de la main-d'œuvre, tel que le prévoit la Loi sur l'assurance-emploi depuis 1996.

2) La campagne du MASSE porte des revendications qui répondent aux besoins de l'ensemble des personnes sans emploi, mais pourquoi avez-vous soulevé davantage la réalité des femmes?

Notre vision d'une couverture universelle est de permettre un nivellement vers le haut. Nos revendications aideraient davantage les victimes du régime actuel, les femmes et les jeunes, tout en bénéficiant à l'ensemble de la population active.

3) Pour l'admissibilité et la durée des prestations, je crois que le travail à temps partiel y est pour quelque chose dans la réalité spécifique des femmes?

Tout à fait, c'est un élément important que le gouvernement libéral a exploité dans sa réforme

de 1996. En changeant les critères d'admissibilité de semaines (12 à 20) en heures (420 à 700), l'État réduisait la protection des femmes qui, rappelons-le, occupent 75 % des emplois à temps partiel.

4) Comment se fait-il que pour chaque dollar cotisé par les femmes à l'assurance-emploi, elles reçoivent 0,73 dollar en prestations régulières comparativement à 1,21 dollar pour les hommes?

La modification de semaines en heures mentionnée plus tôt est en grande partie responsable de ces écarts. Avant 1997, les travailleuses à temps partiel devaient cumuler au moins 15 heures dans une semaine afin que celle-ci soit assurable (un timbre pour les plus âgé-e-s). Depuis 1997, plus d'un demi-million de personnes (moins de 15 heures/sem.) doivent cotiser à l'assurance-chômage sans pratiquement aucune protection en cas de mise à pied. Faire payer davantage les femmes tout en les empêchant d'y avoir recours au besoin n'est-elle pas une formule payante pour l'État?

5) Les sommes allouées pour le supplément familial aux prestations n'ont pas été ajustées depuis 20 ans (!). Comment cela affecte les femmes?

Le supplément familial permet de majorer les prestations d'un pa-

rent (80 % sont des femmes) dont le revenu familial net est inférieur à 25 921 \$. Ce seuil n'a pas changé depuis 1997, diminuant d'année en année le nombre de parents admissibles (187 320 en 2002 vs 79 400 en 2017).

6) 24,1 % des femmes cotisant à l'assurance-chômage n'ont pas eu le droit à des prestations, car les raisons de la fin de leur emploi ont été jugées non valables comparativement à 15,3 % pour les hommes? Pourquoi?

80 % des personnes qui quittent leur emploi en raison de responsabilités familiales sont des femmes. Bien que leur décision soit légitime, l'assurance-chômage les exclut trop souvent. Les absences ou retards pour raisons familiales peuvent également conduire un employeur à congédier la travailleuse.

7) Pour avoir fait signer la pétition le 8 mars dernier, un des éléments qui soulevait un sentiment d'injustice chez les gens, c'est le calcul des semaines de congés parentaux comme étant l'équivalent des prestations d'assurance-chômage. Pouvez-vous nous en dire davantage sur cet enjeu?

Actuellement, les congés parentaux du RQAP sont comptabilisés comme des semaines de prestations spéciales d'assurance-chômage. Une maman qui perd son emploi durant son congé ou peu de temps après celui-ci n'aura pas droit aux prestations régulières d'assurance-chômage. Elle sera donc pénalisée pour avoir pris un congé en maternité et en parental.

8) La campagne a mobilisé du monde dans plusieurs régions au Québec et a eu un écho à Ottawa. Quelles sont les suites et y a-t-il une activité prévue en Estrie?

Une grande assemblée publique est prévue à Sherbrooke au début de mai et une mobilisation nationale aura lieu à Québec le 23 mai prochain. D'ici là, la pétition papier se poursuit et nous offrons de la formation sur demande.

LES FEMMES ET L'EMPLOI

Manon Brunelle, Illusion-Emploi

LA PRÉSENCE DES FEMMES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL N'EST PLUS UN PHÉNOMÈNE MARGINAL ET DÉRANGEANT COMME CE FUT LE CAS PENDANT DES SIÈCLES DE PRÉDOMINANCE ET DE DOMINATION DES HOMMES DANS LA SPHÈRE DE L'EMPLOI.

Malgré des siècles de répression et d'obstacles de toutes sortes, les femmes du 21^e siècle se retrouvent majoritaires à travailler dans différents domaines et à occuper des postes importants, mais elles sont encore aux prises avec des conditions moindres que celles des hommes. Leur rémunération est inférieure à leurs collègues masculins et on les retrouve souvent dans des secteurs où prévaut le taux du salaire minimum ou juste sous la barre du 15 \$. Elles occupent plus d'emplois atypiques synonymes de plus de précarité. Elles ont moins accès aux emplois de haute direction et aux avantages que cela représente. Finalement, elles ont souvent la lourde responsabilité de concilier travail-famille-études et subissent tous les impacts que cela représente.

Le 12 juin 2018, l'Assemblée nationale a adopté la Loi modifiant la Loi sur les normes du travail et d'autres dispositions législatives afin principalement de faciliter la conciliation famille-travail. La révision de la Loi sur les normes du travail tombait pile pour courtiser l'électorat en mettant l'accent sur la conciliation travail-famille durant la campagne pré-électorale.

Principaux changements apportés

Il y a eu des changements au niveau du harcèlement au travail; le droit de s'absenter a été augmenté dans plusieurs cas et nous avons droit à deux jours rémunérés pour maladie ou pour absence familiale. Le législateur a élargi la notion de parent et a reconnu les proches aidant.e.s; le droit de refuser de travailler (temps supplémentaire) a été revu aussi. Il y a aussi un changement sur l'étalement des heures de travail sur une base autre qu'hebdomadaire; interdiction de verser un taux horaire inférieur en raison du statut d'emploi pour contrer les disparités de traitement, et nous attendons le dépôt d'un règlement concernant les agences de placement et les travailleuses et travailleurs étrangers temporaires.

La Loi inclut la notion du harcèlement sexuel dans la définition du harcèlement psychologique. De plus, le délai est passé de 90 jours à deux ans pour porter plainte. L'employeur a maintenant l'obligation de mettre en place une politique de prévention et de traitement des plaintes pour harcèlement.

Concernant les vacances annuelles,

la troisième semaine de vacances annuelles est accordée après trois ans plutôt que cinq ans.

Le gouvernement libéral prétendait avoir répondu aux besoins de souplesse et de disponibilité pour les parents dont la garde des enfants est assumée à tour de rôle en permettant l'étalement des heures de travail, ce qui devrait permettre ainsi aux parents de travailler plus d'heures la semaine où les enfants sont chez l'autre parent.

Dorénavant, il est possible de refuser de faire du temps supplémentaire après deux heures plutôt que quatre heures et une personne peut refuser de faire du temps supplémentaire si elle n'a pas été avisée cinq jours à l'avance.

Notons que le droit de s'absenter a été revu à la hausse. D'entrée de jeu, on peut dire que la notion de « prendre soin de » est très présente dans cette nouvelle mouture de la LNT. Cela viendra au moins protéger les femmes qui doivent s'absenter des risques de congédiements en tant que parente et comme aidante naturelle pour des raisons familiales ou parentales, pour maladie, accident, violence conjugale ou violence à caractère sexuel, acte criminel, disparition, suicide, décès, naissance ou adoption.

Faut-il spécifier que la plupart de ces absences seront assumées majoritairement par des femmes fortement sollicitées par « le prendre soin de » Comme ces absences sont non rémunérées, sauf les deux jours de congé annuel payés pour maladie ou obligation familiale et en cas de compassion où il est possible de recevoir des prestations d'assurance-chômage, cela aura un impact sur le salaire de ces femmes, et sur leur cotisation aux régimes de retraite et leur revenu futur.

La contribution des femmes au monde du travail ne doit pas se faire dans des conditions injustes et inadmissibles perpétuant des cas d'abus, de harcèlement, de racisme, de disparité de traitement, d'iniquité, de précarité et de pauvreté.

L'ex-ministre Vien a fait un premier pas lors de la dernière révision de la Loi sur les normes du travail, mais il y a encore de nombreux pas à faire avant d'avoir un milieu de travail qui soit sain, équitable, durable, décent et de qualité.



POUR UN CHANGEMENT DE CAP EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

Dominique Vigneux-Parent, TROVEP Estrie

LE 1^{ER} AVRIL DERNIER, ENVIRONNEMENT CANADA PUBLIAIT UN RAPPORT INDIQUANT QUE LE CANADA SE RÉCHAUFFE DEUX FOIS PLUS VITE QUE LA PLANÈTE (ET MÊME TROIS FOIS PLUS VITE DANS LES ZONES NORDIQUES) . CES DONNÉES SONT PRÉ-OCCUPANTES QUAND ON VOIT L'INACTIION DE NOS GOUVERNEMENTS EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT. COMMENT NOS GOUVERNEMENTS PEUVENT RESTER INACTIFS QUAND ON SAIT QU'IL NE RESTE QUE DEUX ANS POUR AGIR AFIN D'ÉVITER DES CONSÉQUENCES DÉSASTREUSES POUR L'HUMANITÉ?

Tous les gouvernements justifient leur inaction en faisant craindre des impacts sur l'économie. Il en coûterait soi-disant beaucoup trop cher à l'État de mettre en place de véritables programmes de lutte face à la crise climatique. Il n'y a pourtant pas d'avenir et pas d'économie sur une planète morte. Il faut comprendre que la croissance économique est insoutenable pour la planète. Deux des problèmes majeurs qui touchent actuellement l'humanité sont les changements climatiques et les inégalités sociales. Ces problèmes ont la même origine : notre système économique qui prône la croissance sans fin sans une réelle redistribution de la richesse. Pour s'attaquer aux changements climatiques, il faut tenir compte des inégalités sociales. Qu'on le veuille ou non, la fiscalité est le seul moyen de bien redistribuer la richesse et de mettre en place des mesures favorisant la transition écologique.

Le système économique devrait permettre d'améliorer les conditions de vie des personnes et de l'environnement. Ce n'est pas le cas avec le système actuel. Car en ce moment même 26 personnes possèdent autant de richesses que la moitié de la population la plus pauvre. Alors que les riches sont les plus grands destructeurs de la planète, ce sont les personnes les plus défavorisées qui en vivent les conséquences dramatiques dans leur quotidien. Il faut sortir de cette spirale sans fin de consommation sans solution et apporter un véritable changement à tout un système malade.

C'est bien connu, les gouvernements ont souvent tendance à trouver des solutions individuelles aux problèmes collectifs. C'est dans cette optique que le gouvernement du Québec nous propose, dans le dernier budget, des subventions pour l'achat de véhicules électriques comme mesure pour lutter contre la crise climatique? Bien qu'intéressantes, ces subventions ne

remettent pas en cause le système économique existant ni la course effrénée au pétrole. Ces subventions ne règlent pas non plus les problèmes d'étalement et de congestion urbaine. C'est pour ces raisons qu'il nous semble préoccupant qu'un gouvernement fasse de ces subventions le fer de lance de sa politique écologique. Il aurait sans doute été plus bénéfique pour l'environnement d'investir dans le transport en commun.

Nous avons besoin de solutions qui s'attaquent à la source des problèmes si on veut retrouver une planète qui soit saine et de qualité pour tous et toutes. Les changements climatiques sont un problème mondial causé par l'idéologie néolibérale qui règne dans nos sociétés depuis plus de 40 ans. Et, pour être résolu, ce problème requiert des changements très fondamentaux dans le système économique et politique.

La responsabilité des changements climatiques ne relève pas de la sphère privée et des comportements individuels mais plutôt de la sphère publique, celle des choix collectifs et des structures sociales. Il faut renverser cette tendance et remettre les responsabilités là où elles se trouvent, c'est-à-dire dans les politiques publiques et les gouvernements qui ont longtemps poussé et pousse encore le modèle néolibéral qui encourage toujours la production et la consommation. Un modèle qui transfère d'énormes pouvoirs aux multinationales et à l'industrie pétrolière tout en érodant les droits fondamentaux des hommes et des femmes à la santé, à l'alimentation, au logement, au travail et à un environnement propre.

Pour changer le cours de l'histoire, des mesures radicales doivent être prises. C'est pourquoi, à l'approche de la Semaine de la Terre qui débutera le 22 avril, les organismes d'éducation populaire autonome veulent répondre

ÉCOLOGIE ET SALADE VERTE

Yannick Pivin

ÉCOLOGISTES, JE VOUS HAIS! ÇA VA GRINCER. ON MARCHE POUR LE CLIMAT, ON S'EXTASIE POUR GRETA THUNBERG, LES ÉPICERIES BIO, LES ÉNERGIES RENOUVELABLES, LE VÉLO, ETC. EH BIEN, TU AS RAISON, CAR TOUTE CETTE DIVERSITÉ AUTOUR DU GLOBE QUI SE RETROUVE UNIFIÉE POUR LA CAUSE, C'EST BEAU! MAIS SI C'EST BEAU, POURQUOI TE HAÏR? ME VOILÀ, TE COMPTER UNE BRÈVE HISTOIRE.

Alors que nous vivons une crise climatique, écologique, planétaire, blablabla... Non! Une crise, c'est une envie de pisser ou le prix du gaz, ces choses humaines, trop humaines. Là mes petits bipèdes à neurones normalement interconnectés, c'est un bouleversement que nous allons vivre, et pas tous de la même façon suivant notre position sociale ou géographique. C'est l'innovation façon mère Nature, elle change les règles pour se renouveler et se débarrasser de ses irritants. Et estime-toi heureux, elle prévient, elle nous tape gentiment dans le dos, en nous disant fais attention, toi, qui as si peur de retourner au moyen âge quand on te crispe avec le mot décroissance. Si tu ne fais rien pour changer ton comportement, elle va tomber, la grosse tarte de l'âge de pierre en pleine face qui te fera regretter le moyen âge. Mais alors quoi faire pour être écologiste? Rien, car sache mon petit sapiens multicolore, que l'écologiste est une personne scientifique qui étudie le vivant et son milieu. Te prétendre, tout comme moi aujourd'hui, écologiste, c'est un peu comme dire je suis mécanicien alors que l'on ne fait que changer ses balais d'essuie-glace une fois par an. Essayons déjà d'être humains avant de nous définir avec des appellations galvaudées. Tu vois, tu n'es pas qu'un numéro, tu décides donc de faire ta part, et cela aussi c'est beau... Mais (oui, je

suis un emmerdeur) tu vas découvrir que tes gestes quotidiens dits écologiques ou de préservation n'ont malheureusement que très peu d'impacts sur les dégâts que nous avons faits et faisons encore. Car une machine œuvre, telle une essoreuse haute puissance à te faire tourner la tête à l'an, en vert.

Ah rien de tel qu'une bonne salade bien préparée par nos plus hauts avec supplément de tomates dans la gueule pour nous aveugler. Allez c'est parti avec nos entreprises, institutions et gouvernements qui nous tartinent le bulbe de développement durable, l'un des plus gros greenwashing, verdissage ou écoblanchiment (le dernier c'est mon préféré on sent bien le côté malhonnête dans ce mot) de notre époque, je te mets au défi d'appliquer aujourd'hui comme un calque la petite phrase suivante : polluer moins, mais plus longtemps, sur tout ce que tu vois ou que tu connais avec durable à la fin, même dans tes propres projets tu verras que tout n'est pas si propre et que notre ère se tripote à la suffisance. Les technologies vont nous sauver! Mais de quoi? Elles qui polluent encore plus, même si on ne les voit pas. C'est un peu comme les abeilles « oh! Mon dieu elles disparaissent », pourtant toujours autant de miel dans mon épicerie... La voiture électrique (la pollution invisible ou l'art de polluer chez les autres),

le marché du carbone vendu comme vertueux, un autre bel outil de greenwashing, de spéculation et de défiscalisation. La taxe carbone! Ah, non! Ça, c'est bien! Pollueur payeur... Chut! Les apparences peuvent être parfois trompeuses. On m'a chuchoté à l'oreille : « Regarde la morosité du marché vert, et les taxes carbonées qui apparaissent dans les pays... ». Peut-être un futur article. Non! c'est grâce à la COP 21 et Greta... Ok, alors que nous recyclons, compostons, roulons verts, que nous pensons réinventer l'économie, les hautes sphères récupèrent tout à grand coup de communication et de culpabilisation et nous nous courbons en ignorants. Stop! Arrêtons cette chronique anxiogène et respirons.

Aujourd'hui vous avez démontré dans les rues que le nombre était là, malheureusement, il ne sert à rien dans nos démocraties, si cette masse reste inerte, peu importe son importance, elle n'a pas sujet au regard de nos politiques si elle ne représente pas un groupe de pression, susceptible de faire voter pour quelqu'un d'autre ou de modifier un pan de l'économie. Alors, Nous les sapiens informés, savons que ce n'est pas le climat le problème, il n'est qu'un des symptômes du mal humain, ce sont les règles qui nous régissent qu'il faut changer, maintenant! Faisons comme ce Diogène carreaulé sortant de son tonneau d'érable, disant à tous ces Alexandre (qui eux sont loin d'être grands) : « tasse-toé de mon soleil, chui tanné de vos ombres ». Je vous salue toutes et tous, je vous aime bande de vous et même les écolos.



à l'appel de Greta Thunberg et au mouvement mondial pour la planète et invite l'ensemble des organismes communautaires du

Québec à unir leur voix pour la planète. Et à exiger que nos gouvernements luttent efficacement contre les changements clima-

tiques. C'est une question de survie!

POUR UNE TOPONYMIE PLUS ÉQUITABLE SUR LE CAMPUS LETTRE OUVERTE AU RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Gabriel Martin

Monsieur le Recteur,

Comme vous le savez probablement, l'idée de nommer un plus grand nombre de lieux en l'honneur de femmes gagne en popularité depuis quelques années. À Sherbrooke, le mouvement pour la toponymie paritaire est bien engagé, et tout porte à croire que les femmes en viendront à être mieux représentées dans l'espace urbain.

Néanmoins, à l'Université de Sherbrooke, le pronostic est plus sombre. Un coup d'œil sur le plan du campus principal permet de constater que les principaux lieux de l'université, de la salle Maurice-O'Bready à la bibliothèque Roger-Maltais, sont exclusivement nommés en l'honneur d'hommes.

Sans doute nous direz-vous, avec une part de vérité, que la toponymie officielle de l'université représente le reliquat d'une autre époque. Cependant, des données obtenues auprès du Secrétariat général de l'Université montrent qu'en fait, les noms de deux tiers des 26 personnes honorées sur campus ont été choisis durant les 15 dernières années (voir l'encadré).

Jusqu'à maintenant, presque uniquement des hommes se sont vus reconnus dans la toponymie de l'université, la seule exception étant Denise Paul, en l'honneur de qui est nommée une salle de l'École des sciences infirmières. La situation ne semble pas en voie de changer; le nom récemment donné au Centre sportif de l'université confirme la tendance à reconnaître l'apport d'hommes du passé, en oubliant une fois de plus les femmes.

Sans doute n'a-t-on pas pensé à se prémunir contre les lacunes des archives et de l'historiographie, penserez-vous, M. le Recteur. Vous êtes, comme nous, conscient que l'esprit critique est parfois faillible. Pourtant, des années avant l'adoption de la plupart de ces toponymes, une chercheuse avait écrit une lettre ouverte, dans le bulletin d'information de l'Université de Sherbrooke, afin de prévenir vos prédécesseurs contre le risque d'oublier une fois de plus les femmes. Elle y invitait le Comité de toponymie consultatif de l'époque à « choisir des noms qui rendent justice à l'ap-

port significatif de femmes dans l'histoire plus ou moins récente de l'Université de Sherbrooke », puisqu'elle jugeait comme « symboliquement important que l'Université ne soit pas identifiée uniquement avec des noms masculins. » (Liaison, 12 avril 2001, p. 12) En toute évidence, cet appel n'a pas porté ses fruits.

Après tant d'années sans changement de cap, il y a lieu de se demander si la Politique de toponymie, qui priorise les fondateurs de l'établissement et n'admet que les personnes décédées, ne serait pas implicitement défavorable aux femmes. Nombre de professeures et étudiantes ont déjà marqué l'histoire de notre université et leur absence de la toponymie porte à se questionner. Parmi les incontournables, on pense bien sûr à feu Andrée Désilets, historienne et toponymiste, mais aussi à d'autres chercheuses de talent qu'il serait possible d'honorer de leur vivant, comme Armande Saint-Jean et Hélène Cajolet-Laganière, pour nommer les premiers exemples qui viennent en tête.

Nous vous interpellons donc directement, Monsieur le Recteur. Nous invitons le rectorat à se retrousser les manches et à mettre en actions les mécanismes nécessaires à l'adoption de nouveaux toponymes féminins, sur le campus, d'ici mars 2020. Les voies de circulation du campus principal, qui portent présentement de simples numéros, pourraient servir à rapidement rectifier la donne.

Avec une toponymie plus diversifiée, qui inclurait de nombreuses femmes, notre université pourrait passer de dernière de classe à exemplaire en matière d'équité toponymique. On cesserait alors de faire comme si, en quelque 65 ans d'existence, l'Université de Sherbrooke n'avait ni accueilli ni formé de femmes suffisamment dignes pour accéder à des hommages toponymiques éclatants.

Gabriel Martin, étudiant à l'Université de Sherbrooke. Appuyé par **Évelyne Beaudin**, **Sarah Beaudoin**, **Nicole Dorin**, **Micheline Dumont**, le **CALACS Agression Estrie**, **ConcertAction femmes Estrie** et les **PÉPINES**.

Noms des personnes honorées par la toponymie officielle de l'Université de Sherbrooke

- | | | |
|------------------------------------|--|--------------------------------|
| 1. Frère Marie-Victorin (1972) | 9. André Blanchet (2001) | 18. Roger Maltais (2009) |
| 2. Maurice O'Bready (1972) | 10. Georges Cabana (2004) | 19. Maurice Delorme (2009) |
| 3. Frère Théode (1979) | 11. Gérald La Salle (2005) | 20. Pierre-Henri Ruel (2009) |
| 4. Albert Leblanc (1979) | 12. Irénée Pinard (2005) | 21. Roch Roy (2009) |
| 5. John Samuel Bourque (1979) | 13. Maurice Vincent (2005) | 22. Louis-Joseph Fortin (2010) |
| 6. Joseph-Armand Bombardier (1987) | 14. Denise Paul (2005) | 23. Bernard Miron (2010) |
| 7. Serge Garant (1996) | 15. Jean de La Broquerie Mignault (2006) | 24. René Hivon (2012) |
| 8. Pierre Tétreault (1999) | 16. Armand-Charles Crépeau (2006) | 25. Adrien Leroux (2015) |
| | 17. Charles-Émile Bélanger (2007) | 26. Yvon Lamarche (2019) |

TOUTE EST DANS TOUTE : CHRONIQUE D'UNE FÉMINISTE FRUSTRÉE

Marie-Danielle Larocque

IL ÉTAIT UNE FOIS DES HOMMES INFLUENTS S'AFFAIRANT À PLANIFIER UNE PRÉSENTATION PUBLIQUE SUR L'HISTOIRE DE LA TOPONYMIE SHERBROOKE. ASSOCIÉS À DE GRANDES ORGANISATIONS DE GÉNÉALOGIE OU ENCORE D'ÉDUCATION, CELA FAIT PLUSIEURS ANNÉES QU'ILS S'IMPLIQUENT ÉGALEMENT DANS UN COMITÉ MUNICIPAL LIÉ À CE SUJET. ILS ONT ENVIE DE LAISSER LEURS MARQUES ET DE RENDRE JUSTICE À L'HISTOIRE DE LEUR RÉGION. LEURS CAMARADES BÉNÉVOLES SONT TOUS AUSSI ENTHOUSIASTES FACE À L'IMMENSITÉ DE LEUR EXPERTISE. ILS SE RECONNAISSENT ENTRE EUX. EUX, AU MASCULIN SEULEMENT. PLUSIEURS CITOYENNES ET CITOYENS SE SONT DÉPLACÉS POUR L'ÉVÉNEMENT, SE QUESTIONNANT À PROPOS DE LA TOPONYMIE, NOTAMMENT : « POURQUOI N'Y A-T-IL PAS PLUS DE TOPONYMES FÉMININS »?

AH! La grande question! Les plus sceptiques diront qu'il est impossible d'avoir une parité toponymique puisque les femmes étaient effacées dans l'Histoire : elles n'avaient pas accès aux sphères de pouvoir. La majorité des odonymes présents au Québec rappelant un ou des individus s'apparentent à des figures d'hommes, souvent issus de la classe dominante, et les femmes n'en font pas partie. Point. Cet argument n'est pas faux. Encore aujourd'hui, les femmes occupent majoritairement des emplois au salaire minimum, aux horaires atypiques, à temps partiel et font la majorité (encore) des tâches domestiques, de proche-aidance, etc. Elles sont moins rémunérées que les hommes, vivent davantage de pauvreté et de violences. Encore aujourd'hui, elles occupent nettement moins de postes de pouvoir, même si cela tend à changer. Les plus convaincues auront un discours plus politique, disant qu'il n'en tient qu'à nous de dépoussiérer l'Histoire et faire ressortir l'apport des femmes dans toute leur diversité. Elles ne sont pas invisibles : on les a rendues invisibles. Volontairement.

Les femmes sont à l'origine de grands changements sociaux : équité salariale, congé de maternité, fin de la subordination des épouses, droit de vote des femmes, réseau des CPE, décriminalisation de l'avortement, reconnaissance légale des femmes comme des personnes, et plus! Les femmes transforment les structures partout où elles passent. Elles se démarquent par leurs actions, leur créativité et leur résilience, que ce soit pour accéder à des postes dans des lieux décisionnels, pour concilier leur vie familiale, professionnelle, scolaire et personnelle ou tout simplement pour trouver des stratégies de survie. Elles ont bâti des réseaux de solidarité qui sont encore présents et qui aident concrètement des milliers de personnes, femmes et hommes. Pensons simplement au réseau communautaire : les centres de femmes, les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence, les cliniques de planning familial, et bien plus encore! Les femmes sont parties prenantes d'une société en constante évolution, qui s'impliquent et militent pour leurs droits à la dignité, à l'égalité, à la parité, et à être représentées! Les préoccupations politiques liées aux questions de genre, de parité et de représentations des femmes, tant en politique que dans l'espace public, sont partagées par un grand nombre d'organisations et d'individus, tant à Sherbrooke qu'ailleurs au Québec ou dans d'autres grandes villes de la planète.

Pourtant, ces femmes se font injurier, parfois menacer et violenter, dès qu'elles s'organisent : « salope », « mal baisée », « frustrée », « hystérique », « sable dans le vagin », « lesbienne poilue », « en manque d'attention », pour ne nommer que ceux-là. Ces injures arrivent souvent avec colère, un roulement d'yeux, un long texte à propos du patriarcat, de la domination des femmes et du fait qu'elles sont responsables de tous les maux de la terre. Ces réactions antiféministes, masculinistes et misogynes sont pourtant bien plus présentes qu'on ne le croit. Les insultes et les discriminations liées au sexisme, à l'homophobie et au racisme sont parfois même incrustées dans nos expressions, dans nos structures, dans la manière dont s'organise le travail, l'espace public, la vie en général. Toute est dans toute.

Revenons à notre histoire.

Avec ces questionnements et ces constats actuels, des individus sont restés estomaqués de constater que les revendications pour une plus grande toponymie paritaire étaient présentées comme du « harcèlement inutile », ni plus ni moins. Pire, les femmes mobilisées ont été dépeintes comme des « femmes frustrées qui ouvrent leurs clapets ». Rappelons qu'il s'agit d'une conférence publique lors de laquelle les orateurs se présentent comme des experts de l'Histoire. Ils doivent bien être au fait des combats menés par les femmes depuis des siècles pour la justice sociale! Le sexisme ordinaire et la résistance au changement s'exprime bien au quotidien et sous toutes ses formes!

Alors, que fait-on avec de telles affirmations, erronées, remplies de préjugés et carrément inacceptables? On leur recommande fortement une réflexion sur leur attitude arriérée et on réaffirme haut et fort que l'égalité entre les genres et entre les femmes elles-mêmes n'est pas une utopie. Elle passe nécessairement par des changements sociaux, des changements politiques, menés par des militant-es qui ont toute une panoplie d'actions diversifiées dans leur sac. Par leurs convictions et leurs actions, elles font trembler les structures élitistes pour faire émerger une réelle prise en considération des réalités de l'ensemble de la population. Et cette égalité doit aussi se refléter dans les toponymes qui sont adoptés par une ville, dans la composition du comité qui les jugent ainsi que par une volonté politique forte et inspirante!

LA SITUATION DES MAISONS D'HÉBERGEMENT EN ESTRIE

Karine Lepage

DEPUIS QUELQUES SEMAINES, LES MÉDIAS RAPPORTENT UN PHÉNOMÈNE QUI PERDURE DEPUIS UNE DIZAINE D'ANNÉES : LE MANQUE DE RESSOURCES EN HÉBERGEMENT POUR LES FEMMES VULNÉRABLES. CETTE ANNÉE ENCORE, DES ORGANISMES ONT DIFFUSÉ DES PUBLICATIONS AFIN DE MIEUX CERNER LA PROBLÉMATIQUE DES LOGEMENTS POUR FEMMES EN SITUATION DIFFICILE ET SENSIBILISER LA POPULATION À SES ENJEUX. ENTRE AUTRES, L'ORGANISME CONCERTATION FEMMES ESTRIE A PRÉSENTÉ SON ÉTAT DES LIEUX RÉGIONAL 2019. PORTRAIT ET VULGARISATION DE CETTE CRISE DANS LA RÉGION ESTRIENNE.

Types d'hébergements

D'abord, jetons un peu de lumière sur les différents types d'hébergement offerts aux femmes victimes de violence. Il existe le refuge d'urgence, qui accueille les femmes violentées, mais aussi toute personne ayant besoin d'un toit immédiat. L'hébergement offert est toutefois de très courte durée, d'un à trois jours. Puis, il y a les centres ou refuges d'urgence pour femmes. Ces établissements accueillent les femmes dans le besoin et leurs enfants jusqu'à 21 jours. Il y a également la maison d'hébergement ou refuge, qui offre un lieu sûr à court et moyen terme (d'un jour à onze semaines) aux femmes violentées et leurs enfants. On l'appelle aussi « maison d'hébergement de première étape ». Finalement, on retrouve les maisons d'hébergement de deuxième étape, qui assurent un foyer d'une plus longue durée pour les femmes violentées, de trois à douze mois. Cet établissement offre également des services de soutien et d'aiguillage, afin d'aider les femmes à se trouver un logement perma-

nent.

Il existe également des réseaux de maisons d'hébergement. Ces réseaux sont constitués de résidences privées dans les régions rurales ou éloignées qui n'ont pas de lieu d'hébergement complet fonctionnel. Ce type d'hébergement est auxiliaire et assure un logis aux victimes sur une très courte durée, pour un à trois jours. Sinon, d'autres établissements non classés offrent également un lieu sûr aux femmes victimes de violence familiale, comme les YWCA.

L'Estrie en crise

Entre 87 % et 143 %. Voici le taux d'occupation moyen des maisons d'hébergement en Estrie. Sur le territoire, plusieurs établissements se divisent la charge de travail, dont l'Escale de l'Estrie, la Maison Alice Desmarais, le Séjour La Bonne Œuvre et La Méridienne, entre autres.

Selon ConcertAction Femmes Estrie, la vague de dénonciations provoquées par le mouvement

#Metoo et #agressionnondénoncée a levé un tabou qui a encouragé les femmes à s'émanciper et demander de l'aide. Ceci expliquerait la hausse du taux d'occupation des maisons d'hébergement dans la dernière année.

Les femmes immigrantes et les femmes sans statut sont de plus en plus nombreuses à remplir des demandes afin d'être logées dans les maisons d'hébergement. Selon une recherche publiée en 2016 par La Méridienne, plusieurs immigrantes ont un petit réseau social, et parfois il est même inexistant. Ainsi, ces femmes sont davantage isolées et souvent, une barrière langagière accentue ce fossé. Les femmes immigrantes sont sujettes à plus de vulnérabilité, car elles ignorent leurs droits dans leur terre d'accueil ou ne connaissent pas les services offerts par les communautés environnantes. Dans certains cas, une femme immigrante peut être en attente de statut ou être parainée par son conjoint, il devient donc plus complexe de s'affranchir d'un partenaire violent.

Dans le contexte de la pénurie du logement actuelle au Québec, les premières personnes affectées sont les populations vulnérables, en particulier les femmes. En fait, les personnes qui ont le plus de difficulté à trouver un logement sont les femmes seules et les mères monoparentales. Même si ces dernières entreprennent des démarches afin de se trouver un

domicile auprès d'organismes compétents, ceux-ci peinent à trouver des logis abordables qui répondent à leurs besoins, faute d'offres adéquates. Il arrive même que les femmes décident d'endurer la violence au foyer car elles ne peuvent pas déménager, car elles ont un faible revenu et qu'il y a peu de logements disponibles dans leur budget.

De plus, certaines ressources disponibles sont crucialement en manque de financement et ne peuvent plus répondre à la

demande croissante d'hébergement. La Maison Marie-Jeanne, une maison d'hébergement nouvellement créée à Sherbrooke, éprouve déjà des problèmes financiers qui freinent sa mission d'aide et affectent sa possibilité de fournir des services. Selon la recherche de La Méridienne, il est arrivé que des maisons d'hébergement refusent leur aide à certaines femmes immigrantes, car la démarche de soutien demandait un service de traduction que les organismes ne pouvaient pas se permettre.

ALEXANDRE DAGENAI : L'INNOVANT AGRICULTEUR

Sarah Beaudoin

INSPIRÉE PAR LES SHERBROOKOIS ET SHERBROOKOISES, AUTANT PAR LES PERSONNES PLUS EFFACÉES DANS L'ESPACE MÉDIATIQUE QUE DES HABITUÉS DE CE MONDE, J'AI DÉCIDÉ DE PARTIR À LA DÉCOUVERTE DE SHERBROOKE ET DE PASSER EN ENTREVUE « LES INSPIRATIONS DE CHEZ NOUS ». MA PREMIÈRE DÉCOUVERTE : ALEXANDRE DAGENAI.

Ayant initialement étudié en technique d'horticulture ornementale, Alexandre a démarré l'entreprise Écomestible avec un ami et est demeuré à la tête de cette entreprise jusqu'à tout récemment. Désirant effectuer des changements concrets pour l'environnement, mais également respecter ses propres limites et valeurs, il a effectué un retour aux sources en travaillant davantage sur la ferme Terre d'abondance. Ce projet lui permettait de vivre en cohérence avec ses valeurs et de faire la

promotion d'une exploitation des terres respectueuse de l'environnement, qui lui permettrait d'atteindre l'autonomie alimentaire.

Il tenait à mentionner quelques mots sur la nécessité d'innover et d'oser dans le domaine de l'agriculture :

« Je pense que l'agriculture est l'action la plus concrète que l'on puisse faire pour l'environnement. Je continue tout le temps à m'informer et je réalise, de nouveau, à

chaque jour, qu'il y a des indices qu'on devrait faire des actions autant au niveau politique qu'au niveau de nos pratiques agricoles et personnelles, pour protéger l'environnement. Je trouverais super intéressant si on se mettait tous à penser *outside the box*. Souvent, comme tout est déjà inventé et a une fonction bien précise, les gens ne pensent pas aux différentes utilités que des objets pourraient avoir, aux différentes façons de les récupérer. »

Valorisant grandement l'ingéniosité, Alexandre a décidé de nommer Viviane Kolyxilos comme prochaine inspiration sherbrookeuse. Cette femme représente, selon lui, ce que signifie penser « *outside the box* ».



ÉVELYNE BEAUDIN

Conseillère municipale du district du Carrefour
Conseillère désignée de Sherbrooke Citoyen

POUR ME JOINDRE :

(819) 238-1747

ebeaudin.carrefour@gmail.com

LUTTES TOPONYMIQUES

Gabriel Martin

D'UNE VILLE À L'AUTRE DU QUÉBEC, LES LIEUX NOMMÉS EN L'HONNEUR DE FEMMES SONT NETTEMENT MOINS FRÉQUENTS QUE CEUX QUI SE RAPPORTENT À DES HOMMES. LES FEMMES SONT PEU REPRÉSENTÉES DANS L'ESPACE URBAIN. CE FAIT OBSERVABLE EST RÉVÉLATEUR, CAR IL REFLÈTE PRESQUE NÉCESSAIREMENT NOTRE TENDANCE CULTURELLE, PASSÉE ET ACTUELLE, À ACCORDER PLUS DE RECONNAISSANCE ET DE PRESTIGE AUX RÉALISATIONS DES HOMMES.

Bien que les féministes du Québec dénoncent le phénomène séculaire de l'occultation toponymique depuis les années 1980, les prises de parole sur le sujet sont longtemps demeurées marginales et disséminées. En revanche, durant les dernières années, les voix individuelles se sont solidarisées et ont gagné en ampleur.

Alors qu'une implication sur le terrain peut donner l'impression de se buter à l'indifférence et aux refus, un pas de recul permet en revanche d'apprécier le chemin accompli dans les dernières années.

La ville de Montréal a été parmi les plus réactives aux pressions féministes. En 2016, elle a mis en ligne Toponym'Elles, une banque de 375 noms liés à l'histoire des femmes, développée en vue de fournir de nouvelles idées de toponymes aux responsables de la métropole.

Sensible à la demande citoyenne, la Commission de toponymie du Québec a pris l'initiative de consacrer l'intégralité de sa chronique mensuelle du 2018 à l'étude de la toponymie québécoise au féminin. Cette initiative s'inscrit en cohérence avec la toute nouvelle mouture du plan stratégique de l'organisme, dans lequel la Commission affirme désirer « mettre en valeur, dans la toponymie officielle, les noms de lieux autochtones ainsi que les toponymes qui rappellent des femmes ». Les objectifs que se fixe la Commission sont ambitieux. Si les cibles énoncées sont atteintes, environ la moitié des nouveaux toponymes dédicatoires annuellement officialisés rappelleront la mémoire de femmes d'ici 2025. Bien entendu, la mise en œuvre d'un tel projet ne se réalisera pas en criant « ciseau » : la collaboration des municipalités sera essentielle et le concours de citoyennes et citoyens ne saurait nuire.

À Sherbrooke, un des foyers du débat sur la parité toponymique au Québec, la volonté populaire est particulièrement saillante. Depuis 2015, divers groupes féministes lancent des appels récurrents pour l'adoption d'un plus

grand nombre de toponymes féminins. Les actions des PÉPINES, qui avaient déjà abordé le dossier en 2002 et 2003, sont dignes d'une mention particulière. Quelques élues, notamment Hélène Dauphinais et Évelyne Beaudin, ont déjà cherché à donner suite aux revendications, mais des écueils aux sources multiples ont jusqu'à maintenant bloqué les principaux efforts déployés.

Cependant, le statu quo n'est pas une fatalité. Le Comité de toponymie de Sherbrooke a fréquemment manifesté son souci d'arrimer ses pratiques aux recommandations de la Commission de toponymie du Québec. On ne peut donc que l'inviter derechef à mettre à jour ses critères de sélection de toponymes, conformément à sa ligne de conduite habituelle.

Par ailleurs, un regard sur les pratiques d'autres municipalités s'avère animant. Tout dernièrement, la ville de Laval a justement revu sa « Politique de dénomination toponymique » en ce sens, en faisant de la reconnaissance des femmes un critère de sélection de toponymes : « Le nom proposé vise à améliorer la représentativité des femmes dans la toponymie lavalloise », indique la politique, « et n'est pas nécessairement lié à l'histoire de Laval, bien que ce soit privilégié ». On y reconnaît l'écho de la « Charte québécoise pour une toponymie paritaire », rédigée à Sherbrooke, qui invitait les municipalités à ne pas « se cantonner à l'histoire locale pour trouver de nouveaux toponymes féminins » considérant que « la toponymie du Québec honore de nombreux hommes qui ne sont pas directement liés à notre histoire nationale ».

L'implication de la ville de Lévis mérite aussi d'être mentionnée : dès 2006, cette municipalité a « reconnu ses pionnières en sensibilisant son comité de toponymie à l'importance de nommer des lieux publics et des rues à leur nom. » (Le Soleil, 30 avril 2006, p. 5). Les efforts ont payé, puisque de nos jours, cette municipalité se prévaut de la proportion femmes/hommes la plus élevée du Québec. Tranquillement, la lutte avance !

UN QUÉBEC FIER

Pierre Jasmin

DEUX UNANIMITÉS EN 24 HEURES À L'ASSEMBLÉE NATIONALE : UN SIGNE DE FIERTÉ QUI NE TROMPE PAS. MAIS LE PROJET DE LAÏCITÉ DE LA CAQ ÉCHAPPERA-T-IL AUX NOMBREUX DÉRAPAGES VIRTUELS ?

1- Motion unanime à Québec en appui à la loi 99

La motion déposée par Pascal Bérubé, chef par intérim du Parti québécois « condamne la volonté du gouvernement canadien de brimer le droit inaliénable du peuple québécois de choisir librement le statut politique du Québec en le rendant conditionnel à un amendement à la Constitution canadienne ». Ce texte a été adopté, sans débat, après un vote par appel nominal où chaque député s'est levé pour signifier son accord. Le député péquiste Martin Ouellet a demandé qu'on en envoie copie au bureau de Justin Trudeau, à celui du ministre fédéral de la Justice, aux Communes, au Sénat ainsi qu'à toutes les législatures du pays.

2- Retrait du crucifix, à l'unanimité

Comme le conseil municipal de Montréal l'avait fait pour le sien une semaine auparavant, le gouvernement de la CAQ, dans la foulée du dépôt de son projet de loi 21 sur la laïcité, a obtenu jeudi matin le 28 mars 2019 le consentement unanime de l'Assemblée nationale pour que le crucifix accroché au Salon bleu où il trône au-dessus du maître du jeu des diverses délibérations - le président de la Chambre - soit déplacé pour être « mis en valeur » à un autre endroit dans l'enceinte du Parlement. L'unanimité des 103 députés présents en Chambre (où 22 sièges étaient vides, surtout dans les rangs du Parti Libéral) montre à quel point le Québec évolue vite vers la modernité. Étonnant si on se souvient qu'en 2008, l'Assemblée nationale avait voté à l'unanimité contre l'avis du rapport de la Commission Bouchard-Taylor, pour garder le crucifix installé par Maurice Duplessis en 1936, et qu'il y a à peine deux ans, la CAQ s'était opposée à Québec Solidaire réclamant un débat sur la question !

3- Projet de loi sur la laïcité

a) une laïcité à instaurer chez nous

Tel qu'habilement défendu par le ministre Simon Jolin-Barrette, le projet se veut pro-laïcité. Notre société souffre encore d'une tradition religieuse qui empêche

par exemple les femmes de voir reconnue l'égalité des genres : le film Quand les pouvoirs s'emmêlent a eu moins de répercussions qu'il le méritait. Observons de près le volet enseignement de la loi. Plutôt qu'exiger le retrait du passe-droit accordé par la CAQ aux écoles religieuses, Québec Solidaire et le Parti Québécois devraient procéder conjointement en deux temps : d'abord proposer un retrait de toutes subventions, y compris les exemptions fiscales, aux écoles privées religieuses, vu l'incompatibilité de la science (faits) et de la foi (propagande ou mythologie), ce qu'INFOMAN nous démontre avec humour chaque semaine; ensuite exempter de l'application de la loi toute école religieuse qui renoncerait à ses subventions, mais l'imposer aux autres, en contrepartie de leur acceptation de l'argent gouvernemental.

Certains commentateurs prennent prétexte de la loi pour réclamer subrepticement la fin du cours Éthique et culture religieuse. Pourquoi le remettre en cause au moment critique où l'éthique en politique est mondialement battue en brèche par des populistes recourant à toutes sortes de désinformations et falsifications? Pourquoi joindre les rangs des Philistins pour attaquer la culture religieuse, tant les magnifiques sculptures géantes de Bouddha (démolies par les Taliban) que les Passions de Bach jugées trop longues par les incultes incapables de s'imprégner de leurs savantes structures et de leur infinie compassion?

b) on évitera l'intolérance raciste par l'égalitarisme écologique

Jusqu'à présent, le gouvernement de la CAQ, sous les règles de discipline édictées par le premier ministre Legault, a (à part la ministre Guilbeault) sagement renoncé à fouler le sentier explo-

sif d'une chasse aux signes ostentatoires, ce qui n'a hélas pas empêché des groupes d'accuser les promoteurs de la loi 21 d'intolérance raciste. Rappelons-leur qu'en France un sondage a révélé que 75 % des musulmans sont en faveur de l'interdiction du port du voile islamique chez les fonctionnaires, y compris les enseignants. On gardera en mémoire les laïcismes totalitaires de la Révolution française (qui a guillotiné des milliers d'opposants) et des pouvoirs communistes, notamment au Cambodge, en URSS et en Chine (qui persécute les Ouïghours, le Falun Gong et depuis plus d'un demi-siècle, les Tibétains). Mais toutes les religions accédant au pouvoir connaissent des dérives totalitaires aussi violentes : l'Inquisition, les djihadistes, les bouddhistes anti-rohingyas, les Juifs anti-palestiniens et les prédicateurs de la droite évangélique aux États-Unis et dans une partie des pays d'Amérique du Sud et d'Afrique.

La CAQ doit cependant intervenir pour éviter de fragiliser nos immigrés, surtout les réfugiés, qui ressentent la peur d'une exclusion manu militari et celle suscitée par les propagandistes de haine raciale et les groupes suprématistes blancs d'extrême-droite. Catherine Dorion a bien dit : « Lâchez-nous avec l'islam » et luttons contre le « clergé de la croissance économique » qui accroît sur notre planète les ravages environnementaux du pétrole des sables bitumineux et du militarisme brandissant ses bombes nucléaires. Un Québec fier et dont nous sommes fiers. Car même la CAQ n'a pas attendu l'admonestation des 150 000 manifestants du 15 mars pour se mettre en mode rattrapage, avec un programme en dix-huit points écologiques partagés avec ses instances locales à travers le pays.

On avance encore trop lentement, mais on avance, n'est-ce pas?



CETTE LAÏCITÉ QUI N'EN EST PAS UNE

William Champigny-Fortier

SUITE AUX ÉLECTIONS D'OCTOBRE, LE GOUVERNEMENT LEGAULT A RÉAFFIRMÉ QU'IL ALLAIT FAIRE DE LA « LAÏCITÉ » UN DOSSIER PRIORITAIRE ET QUE DÈS 2019 IL S'Y ATTAQUERAIT. IL EST NOTAMMENT QUESTION D'INTERDIRE LE PORT DE SIGNES RELIGIEUX AU TRAVAIL POUR LES ENSEIGNANTS ET LES ENSEIGNANTES EN PLUS DES INTERDICTIONS SUGGÉRÉES PAR LE RAPPORT BOUCHARD-TAYLOR.

Le Parti Québécois a tout de suite emboîté le pas et des membres ont même décidé de travailler conjointement avec la CAQ en s'impliquant dans le cabinet du ministre Jolin-Barette responsable du dossier. Parallèlement, de larges pans du mouvement syndical et du mouvement féministe ont revu leur positionnement de manière à adopter des perspectives plus inclusives et antiracistes. Au moment d'écrire ce texte, Québec solidaire est en réflexion sur l'enjeu, mais de plus en plus d'associations locales, de campus et régionales adoptent la position B qui est contre l'interdiction du port de signes religieux. Dans un tel contexte et afin de contribuer à outiller le mouvement d'opposition au gouvernement Legault, il convient de s'interroger sur les motifs qui se cachent derrière ce genre de politique et surtout, de montrer en quoi la laïcité n'a rien à voir avec tout cela.

Comme point de départ, soulevons les angles morts de cette étrange laïcité. Il n'est pas question de se débarrasser du crucifix à l'Assemblée nationale ni dans les institutions judiciaires. Il n'est pas non plus question de cesser de financer avec des fonds publics les écoles privées à caractère religieux (très majoritairement chrétiennes). Finalement, rien pour réaffirmer le principe de séparation de l'Église et de l'État en ce qui a trait à la pratique de la prière en début de séance de conseil de certaines municipalités. Bref, la laïcité ne concerne pas le catholicisme ou plus largement, le christianisme. De quel type d'Église veut-on séparer l'État alors? La réponse est évidente : aucune. Ni les institutions musulmanes, ni les institutions juives, sikhes ou d'une quelconque autre religion n'interfèrent avec le gouvernement. La séparation de l'Église et de l'État est pratiquement réalisée hormis les exemples mentionnés plus haut qui, justement, ne sont pas dans la mire de la CAQ.

On pourrait ici répondre que l'objectif de la CAQ n'est pas ce type de laïcité, mais bien la neutralité religieuse de nos institutions.

Sauf qu'ici encore, on a de la difficulté à voir de quoi il est question. D'abord, y a-t-il vraiment des problèmes à ce niveau? Prenons le cas des enseignants et des enseignantes : avons-nous entendu parler d'un quelconque scandale? Si c'était le cas, pourquoi les grands médias qui passent leur temps à courir après des histoires sensationnelles de tensions entre les communautés n'ont rien rapporté et pourquoi n'y a-t-il pas eu de plaintes? Ensuite, en quoi le fait de retirer un symbole assurerait-il plus de neutralité? Si l'objectif est de rendre neutre la prestation de service des enseignants et des enseignantes (en supposant toujours qu'il y ait un réel problème), le symbole n'y joue qu'un rôle secondaire. Un catholique borné et voulant manipuler autrui pourrait bien n'avoir aucun signe religieux visible (comme la plupart des catholiques) et aller à l'encontre de cette neutralité. Même chose pour toutes les croyances.

En d'autres mots, si la « laïcité » promue par la CAQ ne concerne réellement ni la neutralité des institutions publiques ni la séparation de l'Église et de l'État, pourquoi utilise-t-on ce terme? Probablement parce que cela passe bien mieux que d'avouer qu'il s'agit d'un projet visant simplement à gagner de la sympathie politique sur le dos de minorités qui subissent déjà beaucoup de violences en tout genre. Cet opportunisme politique n'a rien de neuf ici ni ailleurs dans le monde. Il s'agit simplement de pointer du doigt un signe distinctif d'une minorité et de compter sur un effet de détournement de débat. Draper ce geste bas et politicien d'idéaux comme la laïcité n'a rien de particulièrement neuf non plus. La droite utilise constamment le concept de liberté afin de faire avancer des projets qui, précisément, viennent réduire la liberté positive des travailleurs et des travailleuses. Et puisqu'on tombe sur l'enjeu économique et l'enjeu des classes sociales, pourquoi ne pas analyser la pseudo-laïcité de la CAQ à partir de cette perspective? N'y a-t-il pas là une atteinte au droit à la protection contre la discrimination pour l'obtention d'un travail? Et

VIVRE ET LAISSER VIVRE

Sylvain Bérubé

LA RELIGION. LES CROYANCES ET LES PRATIQUES RELIGIEUSES. C'EST À LA FOIS TRÈS INTIME ET ÉGALEMENT PROFONDÉMENT LIÉE À L'HISTOIRE DE L'HUMANITÉ ET À NOTRE VIE COLLECTIVE ACTUELLE. J'AI ENVIE DE PARTAGER MON CHEMINEMENT PERSONNEL ET DES RÉFLEXIONS SUR LE SUJET.

Du catholicisme à l'athéisme

Né en 1979 de parents ayant rejeté le cléricisme mais pas nécessairement les croyances ni certaines conventions religieuses, j'ai grandi dans la foi catholique. Je suis baptisé. On allait à la messe à Noël, aux baptêmes, aux mariages, aux funérailles, parfois à Pâques. Mon grand-père paternel nous bénissait en famille au nouvel an. J'ai fait ma première communion et ma confirmation, avec quelques séances préparatoires de pastorale les samedis matins. Je priais de temps en temps au coucher, parfois pour exprimer de la gratitude, souvent pour calmer des angoisses.

En secondaire 3, dans mon cours de religion, j'ai été exposé pour la première fois à une remise en question des dogmes de la religion catholique via un camarade de classe qui challengeait notre enseignante, celle-là même qui avait bashé l'homosexualité. C'est aussi cette année-là que je me suis initié à la mythologie grecque, découvrant ainsi une autre réalité intersubjective (construction collective imaginaire), différente du catholicisme, pour expliquer des phénomènes cosmiques et sociaux. J'étais de plus en plus exposé à des discours questionnant ou rejetant l'existence de dieu, par exemple dans les chansons de Bad Religion (« but I'll believe in God when one and one are five ») et dans les écrits autobiographiques de Hubert Reeves. Finalement, mon attrait grandissant envers la science comme façon d'interpréter et de comprendre le monde

d'ailleurs, pourquoi s'acharne-t-on particulièrement contre les enseignantes dans un contexte où l'école publique manque de tout? N'est-ce pas le dernier problème que nous avons en éducation? Quand on y pense, l'effet polarisant du débat sur la laïcité semble bel et bien servir un autre rôle politique : diviser la population pendant que les inégalités continuent de s'accroître, que nos services se dégradent et que la crise climatique progresse. Allons-nous tomber encore dans le piège?

ont complété cette rupture avec le religieux : à 18 ans j'étais agnostique, à 20 ans athée.

De l'athéisme radical à l'ouverture

Dans ma vingtaine, j'étais en forte réaction contre toutes les religions, qu'elles soient grandes ou petites, ouvertes sur le monde ou sectaires. J'en avais contre ces institutions antidémocratiques, misogynes, homophobes, aveugles devant les vérités scientifiques, déconnectées ou réactionnaires sur différents enjeux sociaux, aliénantes pour des populations entières (« l'opium du peuple »), etc. J'adhérais alors au néo-athéisme à la Richard Dawkins et si tu avais des convictions religieuses, je te jugeais un peu.

À l'automne 2006, j'ai suivi un cours de maîtrise intitulé « Étude du phénomène religieux ». Des lectures sur la théorie de la religion de Émile Durkheim ou encore sur le désenchantement du monde de Max Weber m'ont particulièrement interpellé. En étudiant la religion sous des angles sociologique et anthropologique, j'en suis venu à m'intéresser à ce qui motive la croyance religieuse chez un individu et chez un peuple. Ça origine d'où? Ça répond à quel besoin? Ce changement de perspective m'a mené à avoir nombre de discussions enrichissantes sur le sujet.

Dans ce processus d'ouverture aux croyances des autres, j'ai rencontré plusieurs croyants profondément engagés pour la justice sociale et adoptant une posture critique face aux institutions religieuses. Au passage j'ai aussi appris l'existence de la revue Relation, publiée par le Centre justice et foi, un centre d'analyse sociale progressiste fondé et soutenu par les Jésuites du Québec, réalisant ainsi qu'il existe des dissensions idéologiques au sein même des institutions religieuses. Tout ça m'a réconcilié avec les convictions religieuses des autres, adoptant du coup une posture du « vivre et laisser vivre » sur ces questions, tout en demeurant très critique envers l'orthodoxie, l'intégrisme, le fondamentalisme, l'obscurantisme. Si quelqu'un prie dix fois par jour et porte une croix ou un voile en tout temps pour être mieux connecté sur sa foi, grand

bien lui fasse.

De mon côté, je réalise avoir développé ces dernières années une certaine spiritualité laïque et humaniste. Entre autre, la philosophie tian di ren (terre, ciel, humanité) résonne en moi.

« Être pleinement humain signifie de forger des liens entre la terre et le ciel, la forme et le vide, la matière et l'esprit. Notre humanité s'exprime dans la profondeur et la tendresse du cœur qui se trouve à l'intersection de ces deux pôles. Le but essentiel de la pratique spirituelle est de nous libérer de l'attachement à une structure conditionnée étroite, que nous appelons égo, de sorte que nous nous rendions compte que nous sommes quelque chose de beaucoup plus grand. »

La religion et l'État

À l'heure actuelle, la place des entreprises dans l'État me questionne autrement plus que celle des religions. Cela dit, je souhaite une séparation nette entre les institutions publiques et les institutions religieuses.

Au Québec, des avancements en ce sens ont été réalisés au moment de la révolution tranquille. Si un gouvernement souhaite poursuivre la laïcisation de l'État, il peut retirer la croix de l'Assemblée nationale. Il peut aussi mettre fin aux subventions des écoles confessionnelles ou aux exemptions de taxes foncière, municipale et scolaire des institutions religieuses. Ce serait également cohérent que la cheffe de l'État ne soit pas la plus haute autorité de l'Église anglicane comme c'est le cas actuellement, ou minimalement qu'on ne demande plus aux députés de lui prêter serment. Je serai un allié d'un tel gouvernement.

Par rapport au projet de loi 21 de la CAQ, je suis contre. Pour le dire simplement, j'adhère à l'idée que c'est à l'État d'être laïque, pas aux individus. Ceci me place dans le camp de Charles Taylor, d'Amnistie internationale, de la Fédération des femmes du Québec, de la Ligue des droits et libertés et de la Fédération autonome de l'enseignement, et dans le camp opposé à bien d'autres groupes et individus pour qui j'ai également un immense respect. Je n'étais pas fixé sur ces questions il y a quelques mois, et j'imagine que ma pensée pourrait encore évoluer, comme celle des autres d'ailleurs.

LA CUEILLETTE

Daniel E. Gendron

AVRIL. LES PAYSAGES URBAINS SONT LES PREMIERS À SE DÉVÊTIR DE LEUR COUVERTURE HIVERNALE. DES LAMBEAUX DE OUATE FONDANTE TRANSFORMENT LE SOL EN UN VÉRITABLE ÉCHIQUIER OÙ TERRE FERME ET COUCHE DE GLACE S'ENTREMÊLENT.

Les amoncellements de neige qui subsistent sont souillés par des dépôts de pollution noirs et des débris de toutes sortes. Dans les bois, le sol scintille toujours d'une blancheur presque immaculée. Les rayons du soleil printanier ne sont pas arrivés à faire fondre les lourds flocons recouvrant le tapis végétal au repos. Alors que la nature sommeille encore, le tussilage fait son apparition. Cette plante pionnière colonise les espaces ouverts déneigés, les pieds des habitations et des murets, le long de leur face ensoleillée.

On peut aisément imaginer la joie que procurait autrefois la vue de ces toutes premières florules. Le mois étant jeune, les nuits continuent d'être froides. Mais enfin des fleurs! Enfin un remède contre les toux persistantes de l'hiver. Enfin un aromate pour préparer une liqueur fameuse, un vin domestique rudimentaire. Sitôt cueilli et apprêté, le tussilage se mange frais comme une friandise. Il rappelle vaguement le goût des champignons. On peut aussi le laisser tremper dans du lait chaud pendant cinq minutes. Et voilà, comme par enchantement, un médicament est créé, une tisane « soulage toux ».

En ce début de printemps, Rémi, sa mère et sa tante Clara conviennent de cueillir. Pour Clara, c'est une activité annuelle qu'elle ne rate jamais.

Ce qui avait l'air à première vue banal prendra cependant une tournure plutôt loufoque. Voici de quoi il retourne.

Le site de la cueillette occupait un profond affaissement de terre remuée, pauvre et humide. Au printemps, un éphémère hérissément de capitules floraux jaunes pique ce terrain vague en jachère. Le ramassage est aisé. Le cueilleur n'a qu'à se pencher pour récolter. Bien équeutées et débarrassées de leur verdure, ces fleurs sont destinées soit au séchage pour les tisanes, soit à la macération avec de la levure dans de l'eau sucrée. L'origine de cette recette se perd dans la nuit des temps. Ce vin domestique représente néanmoins l'un des plus vieux remèdes connus pour soigner les poumons, les bronches et l'asthme.

La cueillette terminée, les trois compères se réunirent chez Clara. Ils désiraient préparer la fermentation des fleurs récoltées et déguster un cru de l'an passé. Ce vin se boit bien frais, comme une liqueur désaltérante, au goût un peu fade, sec, sans amertume importante. Une goutte de cette boisson suffit pour soulager les bouches les plus assoiffées.

Rémi abusa de cet alcool maison. Après avoir bu quelques verres seulement de son élixir, il sentit sa

tête tourner et ses jambes ramollir. Il devint soudainement joyeux et ses propos virèrent en de légères insignifiances. C'était la première fois qu'il consommait de l'alcool. Sa tante n'hésita pas à le taquiner sur les vertus de la sobriété et les inconvenients de l'ivresse.

Rémi était bien jeune pour s'enivrer de la sorte. Lorsqu'il se mit à somnoler sur sa chaise, sa mère lui suggéra de s'allonger sur un divan. Ce qu'il fit. Au début, Rémi n'éprouvait qu'une désagréable griserie. Mais ce qui semblait si bénin au début se retourna contre lui sans qu'il ne puisse réagir. Rémi fut saisi d'un profond haut-le-cœur. Il s'affaissa.

Vint l'heure du départ. La mère tenta d'animer son fiston. Rien n'y fit. Elle le secoua. Rémi s'étouffa. Finalement, il ouvrit les yeux.

—On rentre à la maison, dit-il à sa mère d'un souffle brisé.

Félix se leva péniblement. Il jeta un coup d'œil sur la bouteille de vin.

—Un petit réconfortant peut-être?, lui lança ironiquement sa tante.

Rémi ne la trouva pas drôle. Il avait honte. Pour comble, il était malade. Il n'avait rien à prouver à personne et pourtant... Il se contenta de répondre à grand-peine et en mâchant ses mots :

—Ne soyez pas cruelle, ma tante. Je vous la laisse, votre liqueur. Un peu fou peut-être, mais pas saoul.

MICROSOCIÉTÉ

Jean-Benoît Baron et Evelyne Papillon

IL Y A UN VENT DE FRAÎCHEUR QUI SOUFFLE SUR NOTRE CINÉMA QUÉBÉCOIS DEPUIS UN CERTAIN TEMPS AVEC DE JEUNES RÉALISATEURS QUI SIGNENT LEUR TOUT PREMIER LONG-MÉTRAGE DE FICTION. ON A QU'À PENSER À FRANCIS BORDELEAU (WOLFE), YAN GIROUX (À TOUS CEUX QUI NE ME LISENT PAS), RÉMI ST-MICHEL (AVANT QU'ON EXPLOSE) ET MAINTENANT GENIVIÈVE DULUDE-DE CELLES, AVEC *UNE COLONIE*.

Le film raconte l'histoire de Mylia (Emilie Bierre), 12 ans, vivant en campagne, près d'un territoire autochtone et faisant son entrée dans le monde du secondaire. Elle aura moins de temps à consacrer à sa jeune sœur Camille (Irlande Côté) et devra faire face à cette nouvelle étape scolaire d'adultes en devenir. La réalisatrice est ici en terrain connu, car elle a signé en 2016 le film *Bienvenue à F.L.*, un documentaire traçant le portrait de jeunes adolescents d'une école secondaire de Sorel-Tracy.

La jeune Emilie Bierre, qu'on avait vue précédemment dans le film *Catimini* (2013), porte sur ses épaules le rôle-titre du film. Celle qui apparaît dans pratiquement tous les plans tire son épingle du jeu de façon magistrale. Elle est crédible, sensible et pétillante. On peut dire que 2019 est son année cinéma, car elle sera également présente prochainement dans deux autres productions québécoises, dont *Dérive* de David Uloth et *Genèse*, de Philippe Lesage. Quant à la petite Irlande Côté, elle est touchante, craquante de vérité et possède un talent naturel pour le jeu. On retrouve également à l'écran, les jeunes Jacob Whiteduck-Lavoie et Cassandra Gosselin-Pelletier. Les parents de Mylia et Camille sont joués par Noémie Godin-Vigneau et Robin Aubert. Plus effacés, mais sans pour autant être moins efficaces dans l'histoire.

Le malaise est palpable chez l'héroïne qui doit s'intégrer au village, à l'école et à l'ambiance incertaine entre ses parents. Cependant, on n'est pas dans la lourdeur, mais plutôt dans l'empathie face à cette jeune femme qui tente tour à tour de se cacher et de prendre sa place. Les fausses amies, les fêtes trop arrosées et la résistance aux changements viendront teinter son quotidien.

Dans la microsociété que constitue l'école, une professeure dévouée et limite infantilissante viendra soulever de plus grands débats que prévu en abordant l'histoire des premiers colons. On ne retrouve pas souvent des personnages principaux timides au cinéma et Emilie Bierre remplit bien cette délicate mission. Mylia se liera tout de même d'amitié avec un voisin aux racines autochtones, détenteur d'un trampoline par-dessus le marché. La relation amour-haine entre Mylia et Camille fonctionne à merveille. Tour à tour détestée et protégée par son aînée, la mignonne Camille nous fait rire plus d'une fois.

Enfin, bien qu'elle ressente la pression sociale, Mylia apprivoisera tranquillement sa vraie nature : une personne qui ne peut que dépasser lorsqu'elle colorie.

Le film est présentement à l'affiche à la Maison du cinéma.

CONTRE L'EXPLOITATION DES TRAVAILLEUSES DOMESTIQUES

Karen Poulin

IL Y A DE ÇA 6 ANS, LE 24 AVRIL 2013, S'EFFONDRAIT LE RANA PLAZA À DACCA LA CAPITALE DU BANGLADESH. CET EFFONDREMENT DÉSASTREUX A FAIT PLUS DE 2000 BLESSÉES ET ENVIRON 1130 DÉCÈS. CET IMMEUBLE HABITAIT PRINCIPALEMENT DES ATELIERS SPÉCIALISÉS DANS LA CONFECTION DE TEXTILES ET VÊTEMENTS POUR DIVERSES COMPAGNIES ET MARQUES INTERNATIONALES DE LA « FAST FASHION » COMME GAP, H&M ET MANGO. D'AILLEURS, CETTE CATASTROPHE A MAJORITAIREMENT TOUCHÉ LES FEMMES.

Ainsi, le 24 avril est devenu une journée de commémoration et de solidarité, aussi appelé les 24 heures d'action féministe globale. À cette occasion, la Marche mondiale des femmes (MMF) organise différentes actions de solidarité entre 12 h et 13 h. Ces actions ont pour objectif de dénoncer le système capitaliste,

patriarcal, raciste et colonialiste faisant en sorte que la contribution des femmes aux économies locales et nationales passe souvent inaperçue.

En cette journée de 24 heures d'action féministe globale, le comité Marche mondiale des femmes — Estrie tient à souligner le travail effectué

par les femmes, particulièrement le travail ménager ainsi que la situation des travailleuses domestiques. De façon générale, chacune et chacun d'entre nous avons une idée de ce qu'est le travail ménager et domestique, mais les deux ne sont pas tout à fait la même chose, bien que très similaires. Dans les deux cas, les tâches effectuées sont de l'ordre de la sphère privée : le ménage, le lavage, la préparation des repas, etc. La principale différence est que le travail ménager n'est pas rémunéré tandis que le travail domestique l'est, même si le salaire est souvent dérisoire. Le travail domestique est donc effectué par des employé-es, majoritairement des femmes, souvent

appelées aides familiales ou travailleuses domestiques.

Il existe un marché international d'exploitation du travail domestique où les femmes, majoritairement migrantes, sont traitées comme une marchandise. La réalité des travailleuses domestiques est souvent comparée à de l'esclavage moderne puisque, souvent, elles sont exploitées et maltraitées. En plus de faire face à des conditions de travail médiocres, ces femmes ne connaissent pas leurs droits et croient qu'elles doivent obéir à toutes les demandes de leur employeur sans dire un mot. C'est pourquoi des pressions sont faites à l'endroit du gouvernement canadien pour qu'il ratifie la Convention n° 189 afin d'assurer une protection spécifique aux travailleuses domestiques et établir clairement

leurs droits. Selon le Centre international de solidarité ouvrière (CISO), il y aurait 150 000 travailleuses domestiques au Canada, dont 25 000 au Québec et 80 % d'entre elles seraient des femmes migrantes en forte provenance des Philippines.

En ce 24 avril 2019, le comité de la Marche mondiale des femmes — Estrie a donc choisi de se solidariser avec les travailleuses domestiques et les femmes ménagères en exigeant l'adoption de la Convention N° 189, une reconnaissance des travailleuses domestiques et une reconnaissance du travail des femmes.

Restez donc à l'affût, un petit quelque chose sera publié sur la page Facebook de la Marche mondiale des femmes — Estrie à cette occasion.

CYRANO DE BERGERAC ET L'HOMME ÉLÉPHANT : REGARDS CROISÉS

Sylvain Vigier

LE CENTRE CULTUREL DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE PROGRAMMAIT CONSÉCUTIVEMENT « L'HOMME ÉLÉPHANT » ET « CYRANO DE BERGERAC », DEUX PIÈCES DE THÉÂTRE RÉSO- LUMENT DIFFÉRENTES POUR TRAITER D'UN SUJET POURTANT CLASSIQUE DE « LA DIFFORMITÉ ». CES DEUX PIÈCES ONT CONNU UN GRAND SUCCÈS LORS DE LEUR ADAPTATION AU CI- NÉMA, ET LE CENTRE CULTUREL NOUS PROPOSAIT CES DEUX HISTOIRES DANS LEUR ENVIRONNEMENT « NATUREL », C'EST- À-DIRE SUR LES PLANCHES.

L'homme éléphant accouche d'une souris

Dans un décor sobre, voire simpliste, « L'homme éléphant » (Bernard Pomerance, 1977) interprété par La troupe du Théâtre du Rideau Vert dans une mise en scène de Jean Leclerc prend place dans le Londres de la fin du XIXe siècle. C'est l'époque où les Sciences triomphent, représentée sur scène par une immense horloge aux engrenages apparents. Cependant, la misère reste forte et c'est au détour d'une rue sombre de Londres que le Dr Frederik Treves (Hubert Proulx, efficace mais sans éclat), jeune chirurgien talentueux du Royal London Hospital « découvre »

John Merrick, « l'homme éléphant » exposé dans un « freak-show » par son propriétaire Ross (Germain Houde, incarnation de la veulerie). Le point d'orgue de la mise en scène de la pièce se joue lorsque le Dr Treves fait à ses collègues la description des difformités physiques de John Merrick tandis que dans le fond de la scène apparaît Éric Paulhus (malicieux voire surnois) qui au fur et à mesure des considérations médicales de Treves déforme son corps dans des postures noueuses et incommodes et ainsi, sans artifices ni maquillage, incarne « L'homme éléphant ». Le Dr Treves, avec sa rigueur scientifique fait la démonstration que John Merrick est atteint d'une

maladie qui le rend difforme, et doit donc être traité comme un homme et non comme une bête. C'est ici la limite de cette adaptation : une fois John Merrick « humanisé », toute la dimension de ses humiliations passées ainsi que notre propre tentation perverse à vouloir l'humilier est à peine effleurée. John va terminer sa vie à l'abri des regards dans une sorte de vie mondaine où les importants de ce monde viennent le visiter et profiter de son esprit cultivé et affuté. Interpréter cette pièce par la morale « un cœur sensible bat sous cette apparence monstrueuse » est assez mièvre et éculée. Car John souhaite cette vie recluse à l'abri des regards. Une vie d'alcôve pour un homme qui aura été exposé sur les scènes perverses des théâtres de monstres, et devra finalement son salut à la curiosité clinique d'un théâtre anatomique.

Cyrano, le nez pour les bons mots

C'est dans une toute autre époque, celle de la France des mousquetaires du Roi au XVIIe siècle, que

la troupe de La comédie humaine nous plonge pour cette représentation de Cyrano de Bergerac. Cette pièce en vers (Edmond Rostand, 1897) sonne résolument moderne et évite les tournures de phrases désuètes parfois entendues dans le théâtre classique en vers. C'est sur cette base de dynamisme et de liberté que le nez de Cyrano (Hugo Giroux, impeccable de présence et de souffle) pourfend la scène pour ne quasiment plus la lâcher. Le cœur de Cyrano, son sens du verbe, de la rime, de la rixe et du barouf se voient comme son nez au milieu de la figure, et la mise en scène de Michèle Deslaurier fait le choix du maquillage et des éclairages plutôt que d'une prothèse pour souligner la protubérance nasale du héros. Ce nez dont Cyrano ne peut se défaire est la grande fêlure du personnage, pourtant grandiose sur tant d'autres plans. C'est à cause de la laideur qu'il lui inspire, lui qui est amoureux du beau, que Cyrano va accepter de disparaître au profit de Christian (Guillaume Champoux, un peu terne à moins que ça ne soit

son personnage) pour décrocher le cœur de Roxane (Mélanie Pilon, mutine mais manquant un peu de chaleur). Christian, à l'inverse, est beau comme un Apollon mais se décrit comme un sot au moment d'ouvrir la bouche pour chanter l'amour. Et comme Christian est beau et qu'il plait à Roxane, Cyrano lui soufflera ses mots comme s'il la regardait en face. Jusqu'à ce qu'à la fin, tous les masques tombent, mais trop tard. Aujourd'hui où l'on légifère pour protéger nos chérubins de « l'intimidation » des cours de récréation, Cyrano nous rappelle que face à la menace il nous faut monter au front et apprendre à nous tenir debout. Qu'un mot bien senti est une arme plus forte qu'une insulte bête et lâche. Cyrano monte sur scène pour défendre son nez en forme de « roc, de cap » et même de « péninsule », mais au moment de défendre son cœur il fera le choix de se cacher derrière l'apparence de Christian. La seule erreur de sa vie flamboyante.

CHRONIQUE DU B.S.

LA STS A JUSTE BESOIN D'UN PEU PLUS D'AMOUR!

Hubert Richard

J'AI CROISÉ MON BON AMI BOB POULIOT, DERRIÈRE SON COMP- TOIR AUX ÉQUIPEMENTS BOB POULIOT! CELA FAIT UN BAIL QUE JE NE M'ÉTAIS PAS ARRÊTÉ POUR LUI FAIRE LA JASSETTE. TOU- JOURS AVEC LA MÊME EXCUSE! LUI PARLER DE GRATUITÉ DU TRANSPORT EN COMMUN! SALUT BOB! AS-TU DEUX MINUTES? ET LÀ, J'ENFILAIS MON DISCOURS... ET, À CHAQUE FOIS, IL M'ÉCOUTAIT AVEC L'AIR DE COMPRENDRE CE QUE JE LUI DISAIS AVEC UN HOCHÉMENT DE TÊTE PATERNALISTE. À CHAQUE FOIS, J'ÉTAIS UN PEU DÉÇU, CAR, IL CONCLUAIT EN ME DISANT QU'ON POURRAIT COMMENCER AVEC L'AUTOBUS À 1 \$. ET SURTOUT, IL NE SE MOUILLAIT PAS! CELA RESTAIT UNE SIMPLE CONVERSA- TION ENTRE LUI ET MOI!

Mais, cette fois, mon énergie était différente... J'avais un tout autre intérêt! Mon fils veut s'équiper d'une chaise à bureau de luxe! Et, il pense que les meilleures chaises à bureau sont sur Amazon! Je me promets de l'amener magasiner à l'ancienne! Chez un fournisseur d'équipement à bureau sur Wellington! Ma stupéfaction fut de voir un tout autre Bob? Avez-vous croisé Bob dernièrement? Cheveux longs gris de chaque côté! On dirait un artiste, ou un professeur de philosophie à la retraite! Bref, on a parlé transport en commun! C'était immanquable. Ce qui m'a surpris, c'est ce sérieux avec lequel il abordait la question! Peut-être parce qu'il n'est plus conseiller municipal, mais ce bon

vieux Bob m'expliquait comment avec un calcul exhaustif des externalités économiques positives et négatives d'un projet de gratuité totale du transport en commun, démontrerait selon lui une rentabilité largement positive. Comme je sortais d'un dîner-causerie sur le transport en commun et que les participantes avaient conclu au besoin de créer une coalition pour veiller au bon développement du transport en commun, je lui ai demandé s'il se voyait joindre une telle coalition. Après son deux ans de grâce qu'il doit respecter en tant qu'ancien élu avant de pouvoir faire quelque forme de lobbying, soit en novembre 2019... oui! C'est une chose qu'il pourrait envisager!

Le transport en commun a juste besoin que plus de monde s'y intéresse. Une classe de génie mécanique à l'université faisait la présentation cette même semaine de ses idées pour optimiser le transport en commun. En jasant avec eux, l'idée de rendre gratuit l'extérieur de l'heure de pointe faisait plein de sens. La plupart des projets visaient à faire remplir les autobus. Il y a même un groupe qui proposait un financement par chaque ménage sherbrookoise, à l'exemple de l'entente avec l'Université de Sherbrooke, mais, qui serait régressif avec l'usage jusqu'à faire baisser de moitié le paiement de cette taxe transport. Autrement dit, au lieu d'une politique d'utilisateur payeur, ces universitaires suggéraient d'encourager l'utilisation d'un libre-accès au transport en commun en comptabilisant chacun des passages dans l'autobus par le truchement de la carte Vermeilleuse. Intéressant, n'est-ce pas? Tu habites à Sherbrooke... Ton propriétaire, en signant ton bail, te remet une carte Vermeilleuse enregistrée à son compte de taxe et t'invite à laisser ta voiture tranquille et à prendre le transport en commun, dans la mesure du possible! La même chose pour les

membres d'un ménage unifamilial! D'ailleurs pour avoir participé à une consultation publique sur la politique de stationnement pour le centre-ville, la Ville semble s'orienter pour créer des stationnements incitatifs.

D'ailleurs, c'était le projet d'un groupe : créer un stationnement incitatif à l'angle ouest du chemin Sainte-Catherine et boulevard Université. Les automobilistes entrant ainsi dans Sherbrooke, soit par la 410, soit par le chemin Sainte-Catherine, pourraient se stationner et profiter de l'offre de transport en commun sortant de l'Université de Sherbrooke. Ces universitaires ont calculé la fluidité que pourraient gagner les autobus négociant leur entrée sur le campus, si on réduisait le flux de véhicules descendant le boulevard Université.

Une autre idée avancée par ces universitaires serait de nolisier des autobus scolaires pour le déplacement des étudiantEs le matin. Ce que j'aime avec cette idée, c'est que l'autobus ne fait que prendre des personnes qui ont une seule destination : l'université! Aucune descente en chemin, les personnes entrent dans l'autobus et le rem-

plissent en commençant par le fond.

La dernière équipe avec qui j'ai jasé propose de créer une voie réservée au transport collectif en retirant le stationnement sur le long de la rue King. Je leur ai expliqué que ce projet aurait plus de chance d'être accepté par les commerçants si celui-ci avait comme aboutissement l'aménagement d'une ligne de tramway à partir de cette voie réservée. Avec un tramway devant leur commerce, d'ici 5 à 10 ans, dépendant de l'amour que la population mettrait à changer ses habitudes de transport, il me semble que cela se vend mieux!

En tout cas, cela fait du bien de savoir qu'on s'intéresse à mettre en place une stratégie de mobilité qui nous éloigne de la voiture en solo. J'ai même réussi à avoir le numéro de téléphone d'un brillant étudiant qui a reproduit un algorithme pour optimiser les feux de signalisation de l'intersection King et Jacques-Cartier. Quand je lui ai appris que l'application Vermeille a été construite avec du logiciel libre, il a tout de suite allumé.